

DOMINIQUE AMANN

# Onomastique provençale.

Saint-Mandrier-sur-Mer



*La Maurinière*

Éditions numériques

**Dominique AMANN**

Ce fichier PDF contient un livre numérique.

Il est proposé en lecture gratuite mais n'en demeure pas moins la propriété de son auteur.

Il est interdit de le modifier, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© La Maurinière éditions - Dominique AMANN, 2015.

Site Internet [www.la-mauriniere.com](http://www.la-mauriniere.com)

ISBN 979-10-92535-04-4

## **ONOMASTIQUE PROVENÇALE.**

### **SAINT-MANDRIER-SUR-MER**

La Maurinière éditions numériques, 2015

## DU MÊME AUTEUR

*Gammes, Accords, Tempéraments.*

Toulon, l'auteur, 1999, in-8°, 160 pages.

*Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal.*

Toulon, La Maurinière, 2006, in-8°, 288 pages.

*Jean Aicard, Contes et récits de Provence.*

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-8°, 208 pages.

*Georges Sand, Le Drac.*

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-16, 160 pages.

*La Tarasque, un dragon en Provence.*

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-4°, 112 pages.

*Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873.*

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-8°, 304 pages.

4

## HISTOIRE

La presqu'île de Saint-Mandrier referme au sud la rade de Toulon. Son point culminant se trouve au fort de la Croix-des-Signaux, à cent vingt-quatre mètres d'altitude, et elle est reliée au massif du cap Sicié par l'isthme des Sablettes. En raison de la configuration des lieux, l'hypothèse a été émise que, dans des temps géologiques très reculés, il y aurait eu là un petit archipel constitué de trois îlots très rapprochés, qui se seraient peu à peu soudés (voir illustration page 6).

Pendant des siècles, l'île n'a pas reçu de nom particulier : les auteurs anciens parlent généralement d'un désert et le désignent par le nom du saint éponyme. L'onomastique s'est précisée au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, quand le pouvoir royal fit choix de ces parages pour y abriter un lazaret : les actes mentionnent alors l'*isle de Sépet*<sup>1</sup>, ce toponyme étant dérivé, selon les historio-graphes locaux, du latin *caput*, « cap », car notre actuel cap Cépet aurait été autrefois nommé *caput sancti Trophimi*, le cap Saint-Trophime.

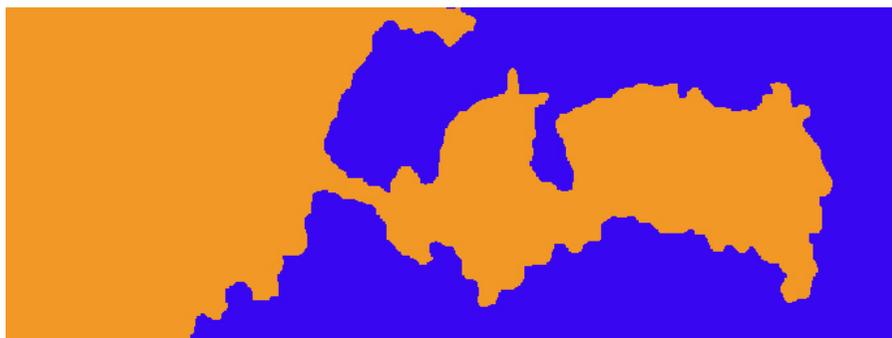
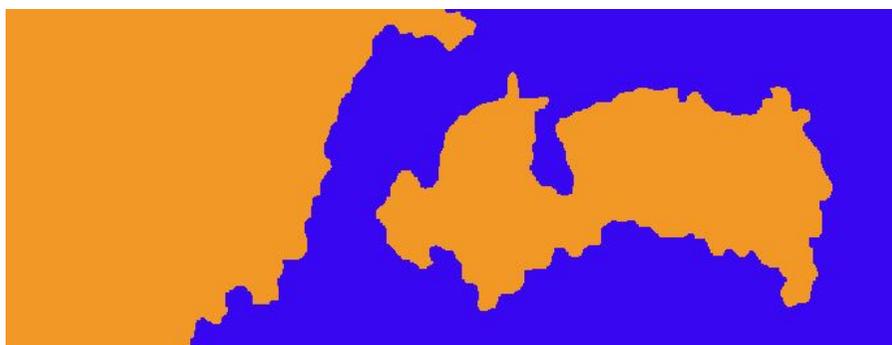
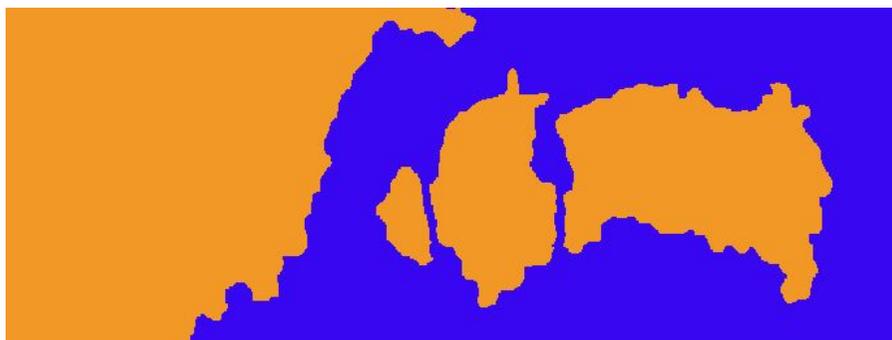
5

### Dans l'Antiquité

Les géographes grecs Strabon (à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) et Ptolémée (au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.) se sont contentés de nommer les principales villes côtières situées entre les fleuves Rhône

---

<sup>1</sup> Variantes : Cépé, Cépet.



*Presqu'île de Saint-Mandrier-sur-Mer (Var) :*

- 1° trois îlots ;
- 2° une seule île ;
- 3° l'actuelle presqu'île.

et Var : Μασσαλία (Marseille), Ταυροέντιον (Tauroentium, commune de Saint-Cyr-sur-Mer), ὁ Κιθαριστῆς τὸ ἄκρον (le cap Kitharistès, situé probablement vers Le Brusce), Ὀλβία (Olbia, à l'est d'Hyères), Φόρος Ἰούλιος (Fréjus), Αντίπολις (Antibes) et Νίκαια (Nice)<sup>2</sup>. Quant à l'*Itinerarium maritimum*<sup>3</sup>, de la fin du III<sup>e</sup> siècle, quoique globalement plus détaillé, il ne mentionne toutefois pas les lieux qui nous intéressent ici.

Au début de notre ère, les petites embarcations qui cabotaient entre les comptoirs établis tout au long de la côte par les Phocéens de Massalia, naviguaient au plus près du littoral. Ceux qui reliaient, par exemple, Olbia à Tauroentium transitaient par la rade de Toulon et en ressortaient par le minuscule détroit ouvert entre l'île et la terre.

On conçoit facilement que, sur ce parcours, le creux Saint-Georges<sup>4</sup>, profond et bien encaissé, offrait un abri protégé en cas de tempête, de vent ou d'avarie. Rémy Vidal parle d'une fontaine et de fondations, qui attesteraient la présence d'un point d'eau et de quelques maisons<sup>5</sup>. Tout ceci était déjà largement suffisant pour former un *portus*, ce mot latin désignant *a minima* un simple abri où se mettre en sécurité. L'archéologie ne signale rien d'autre en cet endroit.

### Au Moyen Âge

L'île semble avoir été bien inoccupée aux temps troublés de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, quand des pirates de

<sup>2</sup> Voir STRABON, Στραβωνος Γεωγραφικα, livre IV, chapitre I, 9, pages 152-153 ; et ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ, Κλαυδίου Πτολεμαίου Γεωγραφικῆς ὑφήγησεως, livre II, chapitre X Κελοτογαλατία Ναρβωνησία, page 111.

<sup>3</sup> ANTONIN LE PIEUX, *Itinerarium maritimum*, pages 158-159.

<sup>4</sup> Cros Saint-Georges dans la toponymie locale.

<sup>5</sup> VIDAL (Rémy-Clément), « Archéologie du Var », *Bulletin de l'Académie du Var*, nouvelle série, volume XX, 1897, pages 108-110.

toutes origines tenaient la mer et ravageaient périodiquement les régions côtières. Durant tous ces siècles, on n’y signale en effet que deux bâtiments – une chapelle et un prieuré – à l’est du *portus*, dans ce qui sera bien plus tard le jardin botanique de l’hôpital maritime ; mais il convient toutefois d’indiquer au préalable que les historiographes anciens se réfèrent à des documents – chartes, lettres, etc. – aujourd’hui perdus, qui peuvent avoir été erronés et, même, être d’une authenticité fort suspecte<sup>6</sup>. Il faut donc bien se garder de vouloir fixer des certitudes et arrêter des dates précises.

### **La chapelle primitive**

Le bâtiment le plus ancien est celui que Jean Denans<sup>7</sup> décrit, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme une tour carrée bâtie par des Phocéens, et qui aurait été convertie en chapelle sous le vocable de saint Mandrier :

Outre les chapelles qui sont dans le terroir, la plus ancienne desquelles et qui n’existe plus était celle de Saint-Mandrier. Pour en pénétrer l’ancienneté, il est vrai de dire que ledit saint Mandrier avec saint Flavien étaient nobles soldats saxons et idolâtres dans l’armée d’Alaric, lorsqu’il vint à Arles pour faire la guerre contre Clovis, roi de France. Un jour saint Cyprien, évêque de Toulon, en présence dudit Alaric, où étaient lesdits Mandrier et Flavien, ayant été entendu par eux disputer publiquement de la vraie religion, ils furent touchés et convertis ; et

<sup>6</sup> BÉRENGER-FÉRAUD (Laurent-Jean-Baptiste), *Saint-Mandrier près Toulon*, chapitre V, page 159 : « Quoi qu’il en soit, nous devons reconnaître que, pour la période du sixième au onzième siècle, nous manquons de renseignements suffisants, si nous voulons nous en tenir aux faits précis et authentiques de l’histoire. »

<sup>7</sup> Jean Denans, notaire et viguier de Six-Fours au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

ensuite instruits et pénitents, baptisés et absous de leurs péchés par ledit saint Cyprien, ils le suivirent à Toulon. Et s’étant portés à la suite au quartier de Cépé, pour lors terroir de Six-Fours et à présent de la Seyne, ils se seraient logés dans un grand bois de mesles qui était proche de la mer et à l’endroit où est à présent l’hôpital Saint-Louis, fait par ordre du roi pour les malades et les blessés des armées navales et des vaisseaux de Sa Majesté lors de leur arrivée. Dans lequel bois ils firent pénitence menant une vie d’anachorètes. Et après leurs décès une tour qui avait été bâtie audit quartier par les Phocéens fondateurs de Six-Fours (c’est-à-dire par les habitants d’origine phocéenne) fut érigée en chapelle en l’honneur de saint Mandrier après qu’Alaric fût tué par Clovis, ce qui arriva en l’année 509, en sorte que la fondation de ladite chapelle a existé jusqu’au-delà du milieu du dernier siècle [XVII<sup>e</sup>], ce que je puis affirmer pour l’avoir vue, d’environ deux cannes et demie de haut, laquelle était proche le puits qui est dans l’enclos dudit hôpital<sup>8</sup>.

En réalité, Denans – qui, au dire de Rémy Vidal, « voyait des Phocéens partout » (*op. cit.*, page 110) – a observé les ruines, hautes d’environ quatre mètres<sup>9</sup>, d’un petit bâtiment dont les fondations furent effectivement retrouvées en 1867 à l’occasion du creusement d’une tranchée dans le jardin botanique de l’hôpital de la Marine, sous la forme de murs très épais délimitant une pièce de quatre mètres de côté. Par ailleurs, à au moins deux reprises, en 1816 et 1867, à l’occasion de travaux dans l’hôpital maritime, on découvrit également en ce lieu des sépultures et même des sarcophages. Pour les archéologues,

<sup>8</sup> DENANS (Jean), *Histoire de Six-Fours* ; cité ici d’après Bérenger-Féraud, *Saint-Mandrier près Toulon*, chapitre II, pages 57-58.

<sup>9</sup> La canne avait une longueur d’environ 1,70 m à 1,80 m ; soit, pour deux cannes et demie, une hauteur comprise entre 4,25 m et 4,50 m.

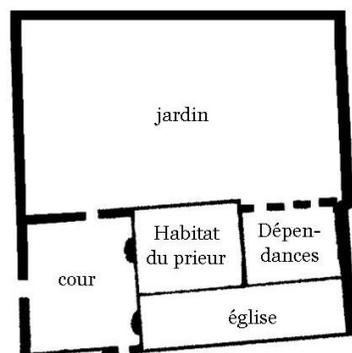
« l'ensemble de ces découvertes doit être interprété comme un édifice sans doute chrétien (une chapelle ? un mausolée ?), contenant plusieurs sarcophages datables entre les V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles (sarcophages à acrotères) et le VII<sup>e</sup> siècle (sarcophages trapézoïdaux à encoche céphaliforme), et probablement entourés de plusieurs tombes<sup>10</sup>. »

Dans cette hypothèse, il s'agirait alors du lieu de vie d'une petite communauté de moines semi-anachorètes : quelques ermites menaient là une vie solitaire dans des cabanes disséminées sur l'île de manière à ce qu'ils ne puissent ni se voir ni s'entendre, et célébraient en commun, une ou deux fois par semaine, un office religieux pour lequel ils pouvaient se contenter d'une construction exiguë et fort modeste, probablement celle que Denans a décrite comme une tour phocéenne.

10

### *Le prieuré*

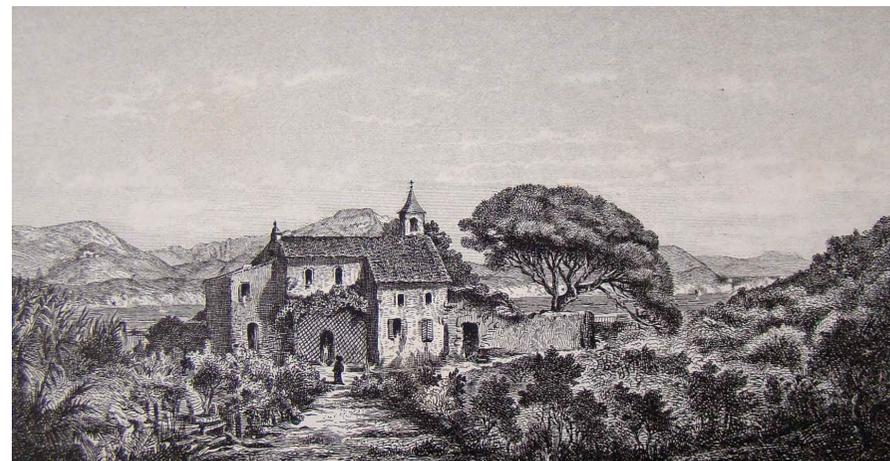
Dans le voisinage de ce premier bâtiment un prieuré fut édifié, mais à une date totalement incertaine, et dont Bérenger-



*Plan du prieuré  
en 1783  
(d'après Bérenger-  
Féraud, Saint-  
Mandrier près Tou-  
lon, planche I hors-  
texte).*

<sup>10</sup> BRUN (Jean-Pierre), *Carte archéologique de la Gaule. Le Var* : voir, dans le volume 83/2, pages 655 colonne 2 et 656 colonnes 1 et 2, la notice « 153 – Saint-Mandrier-sur-Mer ». Le texte cité est pris à la page 656, colonne 2.

Féraud<sup>11</sup> décrit le dernier état d'après un plan dressé en 1783 : « À 80 mètres d'un mur dont on voit encore les fondations, qui sont elles-mêmes à 23<sup>m</sup>,55 du mur actuel qui sépare l'hôpital de la plage, c'est-à-dire dans l'endroit occupé actuellement par le jardin botanique, se trouvait une chapelle orientée à peu près est et ouest. Cette chapelle, ayant 17 mètres de large (extérieurement) et dont l'entrée se trouve à l'est, s'ouvrait dans une cour carrée de 10 mètres de côté, communiquant avec l'extérieur à l'aide de deux portes. Elle avait à sa droite, c'est-à-dire du



11

*Ci-dessus : le prieuré de Saint-Mandrier, d'après Vincent Courdouan.*

<sup>11</sup> Laurent-Jean-Baptiste Bérenger-Féraud est né à Saint-Paul-du-Var (Alpes-Maritimes) le 9 mai 1832 ; il mourut à Toulon le 21 décembre 1900. Médecin et chirurgien de la Marine, membre correspondant de l'Académie de médecine et membre de l'académie du Var, il a laissé une œuvre littéraire importante : travaux scientifiques, historiques et ethnologiques. Il est le principal historien de la presqu'île de Saint-Mandrier : son ouvrage est incontestablement le plus volumineux qui ait été écrit sur la localité. Il souffre néanmoins d'un défaut de sources pertinentes : l'auteur s'est principalement référé aux manuscrits tardifs d'Aycard, Isnard et Denans ; il ne cite que pour mémoire les *Annales* de Guesnay qui apportent pourtant le texte le plus ancien ; enfin, il a consulté les *Acta sanctorum* dans la nouvelle édition très déficiente de Victor Palmé (volume XXXVII, 1867) et dans une traduction fort approximative, comportant de nombreux contresens !

côté du sud, le logement du prieur, bâtiment rectangulaire de 6 mètres sur 9 mètres avec une vaste treille tournant au midi et close de murs élevés sur les trois autres côtés ; un jardin de 18 mètres sur 26 mètres touchait cette habitation. De l'autre côté de la cour se voyait une basse-cour, une bergerie, une écurie et trois chambres de 36 mètres de superficie chacune, qui devaient être le cellier, le bûcher, etc., du prieur qui habitait Saint-Mandrier. Le tout était entouré d'un mur d'enceinte qui circonscrivait un rectangle de 1,500 à 1,600 mètres de superficie<sup>12</sup>. » Cet édifice n'est plus connu aujourd'hui que par le dessin qu'en donna Vincent Courdouan... mais il s'agit d'une vue d'artiste, le bâtiment étant déjà détruit lorsque ce peintre le représenta !

### **Le culte de saint Mandrier**

Ces deux constructions attestent de toute évidence la présence en ce lieu d'un culte rendu à un saint nommé Mandrier.

Le seul texte assuré est la *Chronique* d'Émon, relatant une navigation effectuée en 1217 le long des côtes méditerranéennes. Venant d'Espagne, un peu avant la mi-septembre, Émon (ca 1170-1237), abbé d'un monastère de Worms – aujourd'hui dans le *land* de Rhénanie-Palatinat, – voulait faire escale à Marseille ; mais une tempête empêcha son navire de toucher la côte, le déporta même au large et, après avoir dérivé toute une journée, le bateau ne put faire relâche que dans le petit port de Saint-Mandrier :

[...] ; *collectisque sociis qui ibi stationem fecerant, Marciliam properavimus ; sed duris boreae flatibus a terra repulsos portus sancti Mendriani martyris nos suo collegit in gremio, una*

<sup>12</sup> BÉRENGER-FÉRAUD (Laurent-Jean-Baptiste), *Saint-Mandrier près Toulon*, chapitre VI, pages 205-206.

*dieta distans a Marsilia. Qui inter montes altissimos complicatus, Tolonam civitatem habet a dextris. Capella vero sancti martyris in latere sinistro vili scemate constructa, sed multa sanctitate famosa monstratur*<sup>13</sup>.

« [...] avec les compagnons qui avaient fait halte là, nous nous dirigeâmes en hâte vers Marseille ; mais, repoussés de la terre par les souffles violents de Borée, le port de saint Mendrian<sup>14</sup> martyr nous accueillit en son sein, distant d'une journée de Marseille. Enfermé entre des montagnes très hautes, il a la cité de Toulon à main droite. On y voit la chapelle du saint martyr, à gauche, construite dans un style grossier, mais renommée pour sa grande sainteté ».

On observera que ce court récit ne mentionne, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, qu'une chapelle de style grossier... mais dont la renommée atteste un culte déjà bien établi. L'existence du prieuré est signalée pour la première fois vers la fin du même siècle : « Nous avons, à la date de 1268, une indication précise touchant l'importance relative du prieuré de Saint-Mandrier : c'est la division des bénéfices de l'église cathédrale de Toulon et le règlement du nombre des chanoines et bénéficiaires de cette église<sup>15</sup>. »

### **Époque récente**

Des lettres patentes signées par Louis XIV le 2 juillet 1657 érigèrent le quartier de *la Siagno* (aujourd'hui La Seyne),

<sup>13</sup> *Emonis Chronicon*, page 481, lignes 34-38.

<sup>14</sup> Afin de mieux marquer la variabilité des noms dans les textes cités, j'utiliserai les transcriptions françaises les plus proches de la langue latine : « Mendrian » pour *Mendrianus* ou « Mandrian » pour *Mandrianus*, « Flavian » pour *Flavianus*.

<sup>15</sup> BÉRENGER-FÉRAUD (Laurent-Jean-Baptiste), *Saint-Mandrier près Toulon*, chapitre V, page 174.

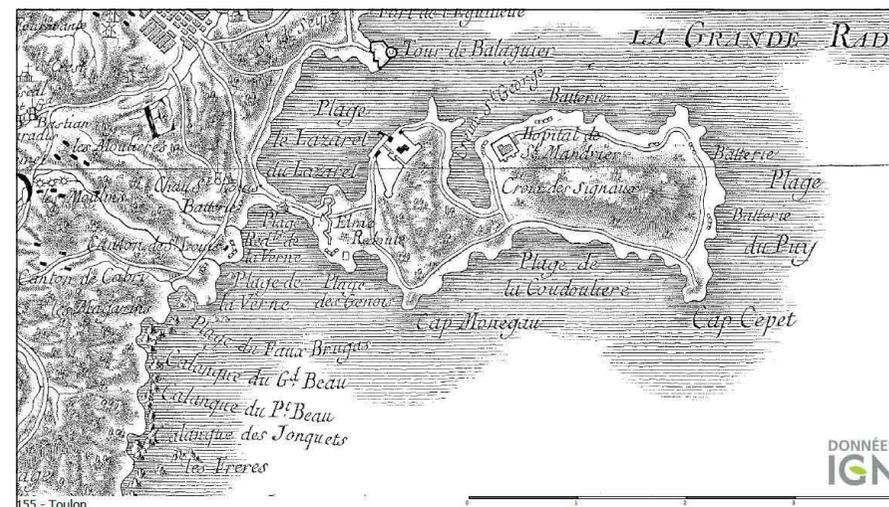
incluant l'île de Sépet, en commune distincte de celle de Six-Fours : les Seynois reçurent ainsi un territoire nouveau offrant des richesses – rivages poissonneux, forêts giboyeuses, terres arables – jusque-là réservées aux seuls religieux ou ermites. Alors commence l'histoire moderne de la presqu'île avec un lazaret destiné à la quarantaine des navires provenant de lieux suspects, puis l'infirmerie royale Saint-Louis<sup>16</sup> construite dans le voisinage immédiat du prieuré. Et ce prieuré, déjà bien ruiné au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, fut classé bien national en juin 1790 et rattaché à l'infirmerie, pour être finalement rasé en 1818 lors de la construction du nouvel hôpital maritime.

Le minuscule détroit séparant l'île de la terre n'était pas bien profond. Aussi, au fil des siècles, des apports lents mais réguliers de sable, alluvions et vase produisirent un début de comblement, accéléré ensuite par le développement de la végétation aquatique sauvage : siagnes, roseaux et joncs. Les hommes laissèrent la nature faire son œuvre et l'on put, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, accéder à pied à l'île de Sépet, au moins aux marées basses<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Les archives ayant été détruites, il faut se contenter d'une chronologie approximative. C'est en 1670 que le roi décida la construction d'une infirmerie à Saint-Mandrier ; l'établissement primitif, composé d'abord d'un unique bâtiment, paraît avoir accueilli ses premiers malades en 1673-1674 ; il fut ensuite augmenté à plusieurs reprises... jusqu'à être abandonné au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>17</sup> D'après Marius Autran (*Bulletin de la Société des sciences naturelles de Toulon*, n° 49, avril 1951), il est question d'une île 1° dans une convention établie en 1101 entre les moines de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille et les consuls de Tholon, 2° dans les relations de voyage de l'abbé Worms qui aborda dans l'île en 1217, 3° dans une convention passée le 3 juin 1416 entre les communes de Six-Fours et de Tholon, 4° dans une donation faite par la reine Jeanne en 1461, 5° dans une intervention de Charles IX en 1572 en faveur des marins blessés ou malades abordant dans l'île, 6°, dans un arrêté du parlement d'Aix pris le 17 juin 1622 et une ordonnance du même parlement prise le 19 mai 1630 enjoignant à la ville de Tholon d'établir un lazaret dans l'île Sépet. Il n'est plus question d'une île 1° dans les actes notariés passés devant M<sup>e</sup> Jean Lombard, notaire à Toulon et l'intendant de la santé le 14 mars 1657, le 21 mars 1657 et le 7 juin 1657 pour

La *Carte de Cassini*<sup>18</sup>, établie pour la région toulonnaise en 1778, montre un chemin continu avec, à mi-parcours, une chapelle. Et le premier chemin véritablement carrossable fut ouvert à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : à cette époque, Joanne nomme les lieux « presqu'île de Cépet ou Sépet » et précise : « elle est reliée par un isthme étroit et bas, si bas que, du large, on



Carte de Cassini (détail de la feuille n° 155, 1778).  
(Carte originale détenue par l'Institut géographique national,  
numérisée par le CDIP)

l'achat des terrains du lazaret au quartier Sépet (sans indication du mot « île ») ; 2° dans les lettres patentes établies et signées par Louis XIV en juillet 1657, stipulant que le *quartier de la Siagno* (La Seyne) serait érigé en commune distincte de Six-Fours, avec bornage des terrains s'étendant jusqu'à la presqu'île de Sépet. À la lecture de ces textes, il apparaît que l'île se serait progressivement transformée en (quasi) presqu'île de 1630 à 1657.

<sup>18</sup> CASSINI (César-François et Jean-Dominique), *Carte générale de France*, établie de 1756 à 1789 et publiée en cent quatre-vingt-une feuilles de 1756 à 1815. Les originaux sont conservés par l'Institut géographique national et ont été numérisés et publiés en DVD par le CDIP. Voir, pour la presqu'île de Saint-Mandrier, la feuille n° 155.

aperçoit, par-dessus, les bâtiments mouillés en Petite rade de Toulon, et la ville<sup>19</sup>. »

## LES SAINTS TOULONNAIS : CYPRIEN, MANDRIER ET FLAVIEN

### Trois personnages

L'histoire religieuse de la ville de Toulon a conservé, pour le VI<sup>e</sup> siècle, le souvenir de trois saints aux destins associés : *Cyprianus*, *Mendrianus* (ou *Mandrianus*) et *Flavianus*, aujourd'hui nommés Cyprien, Mandrier et Flavien. Il s'agit de personnages très locaux, ignorés des grands martyrologes<sup>20</sup> et des ouvrages historiques, et dont aucune biographie ou œuvre – à l'exception de la *Vie de Césaire* à laquelle a participé Cyprien – n'ont été conservées. Ils ne sont donc connus que par de rares mentions, relevant principalement d'une tradition locale transmise oralement avec des variantes et une grande incohérence historique. Les textes sont peu nombreux et espacés dans le temps.

Cyprien est mieux connu que ses compagnons, notamment en raison de ses relations avec Césaire d'Arles : quelques repères historiques bien assurés jalonnent parfaitement sa biographie.

---

<sup>19</sup> JOANNE (Paul), *Dictionnaire géographique et administratif*, volume II, page 777, colonne 2.

<sup>20</sup> Cyprien, Mandrier et Flavien n'apparaissent dans aucun des martyrologes anciens. Le *Martyrologium romanum*, qui donne la liste officielle des saints reconnus par l'Église romaine, ne les mentionne pas (j'ai consulté les éditions latines de 1587 et 1784 et l'édition française publiée par Victor Palmé en 1866).

### Onomastique latine<sup>21</sup>

*Cyprianus*<sup>22</sup> est une appellation connue dans l'Antiquité : on peut citer, à titre d'exemple, *Thascius Caecilius Cyprianus* (200-258) qui fut évêque de Carthage.

*Flavius* était un nom de famille : les plus célèbres *Flavii* formaient une grande dynastie, la *gens Flavia*, dont sont issus les empereurs Vespasien (*Titus Flavius Vespasianus*), Titus (*Titus Flavius Vespasianus*) et Domitien (*Titus Flavius Domitianus*)<sup>23</sup>. *Flavius* et sa variante *Flavianus* furent également des prénoms : l'empereur romain Julien (331-363) se nommait précisément *Flavius Claudius Julianus*.

En revanche, ni *Mandrianus* ni *Mendrianus* ne sont connus comme noms romains, même dans l'Antiquité tardive<sup>24</sup> : il conviendra donc de rechercher les circonstances de leur apparition et d'élucider leur signification au travers d'une étymologie clairement identifiée.

---

<sup>21</sup> Dans l'antiquité romaine, un citoyen portait généralement un prénom (*praenomen*), un nom (*nomen*) et un surnom (*cognomen*) : prénom et nom formaient son identité officielle, tandis que le surnom était usité dans la vie quotidienne. — *Praenomen*, « prénom » : de *prae*, « à l'avant, en avant, devant », et *nomen*, « nom ». *Nomen*, « nom », du grec ὄνομα : nom porté par la *gens*, « race, souche, famille » ; également dit *nomen gentilicium* ou *gentile nomen*. *Cognomen*, « surnom, ajouté au nom ; surnom individuel » : de *cum*, « avec », et *nomen*, « nom ».

<sup>22</sup> Du grec κυπριακός « le Chypriote ».

<sup>23</sup> D'où les expressions *Flavianum jus*, « droit flavien », ou *Flavianae partes*, le « parti de Vespasien ».

<sup>24</sup> J'ai trouvé la première occurrence du prénom *Mandrianus* en 1675, dans les *Acta sanctorum aprilis* des Bollandistes, volume III, « Die vigesima septima aprilis. De S. Zita virgine, Lucae in Italia. Miracula », page 511, colonne 1, paragraphe 10 : « Mandrianus Battiloro, filius quondam Torselli [...] ».

## Historiens et hagiographes

La première occurrence littéraire de « Mendrier » – qui se lit dans la chronique d'Émon précédemment citée : *portus sancti Mendriani martyris*, – ne remonte qu'à l'année 1217 et est restée fort isolée : il faut attendre plus de quatre siècles pour voir réapparaître ce nom.

### Du Saussay (1637)

Au premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, dans son *Martyrologe gallican*, André Du Saussay<sup>25</sup> mentionne pour Toulon :

*Telone Martio in ora Prouinciae sancti CYPRIANI abbatis : qui patria Massiliensis, religiosae vitae magisterium apud Telonenses exhibuit ; omnis euangelicae perfectionis factus tam verbo, quàm opere didascalus : quo munere ad cumulum adimpleto, multorum pater ascetarum religiosissimorum, hâc palaestrâ excessit, et ad praemium perrexit sibi à Domino in coelis repositum, relinquens memoriam in telonensi matrice Ecclesia, ab hinc sacris fastis celebratam : in qua viget etiam perenni cultu, percolenda recordatio beati CYPRIANI martyris, à Saracenis Gallias inuadentibus illic ad altare perempti. Necnon et sancti CYPRIANI Ecclesiae ipsius telonensis episcopi, qui vitam sancti Caesarij arelatensis conscripsit : inque conciliis aliquot, magnus et clarus, doctrina et moribus sanctis emicuit*<sup>26</sup>.

« À Toulon, sur le rivage provençal, [fête] de saint Cyprien abbé : d'origine marseillaise, il assumait auprès des Toulonnais

<sup>25</sup> André Du Saussay est né à Paris en 1589 et mort à Toul en 1675, où il avait été sacré évêque de la ville. Ancien élève des Jésuites, il a laissé une œuvre littéraire importante, et notamment son *Martyrologe gallican*.

<sup>26</sup> DU SAUSSAY (André), *Martyrologium gallicanum*, supplément, 3 octobre, page 1176. Dans son index géographique, il nomme la ville de Toulon *Telo Martius* ou *Telonium*.

la direction de la vie religieuse, aussi bien modèle de toute la perfection évangélique par ses paroles que guide par ses actes ; et cette charge remplie jusqu'à son apogée, père de nombreux ascètes très religieux, il quitta cette lutte et s'en fut vers sa récompense rappelé par Dieu dans le ciel, laissant son souvenir dans l'église mère de Toulon qui le célèbre solennellement. En ce même lieu est également en honneur par un culte ancien le souvenir du bienheureux Cyprien martyr, tué là au pied de l'autel par les Sarrasins envahisseurs de la Gaule. Et aussi de saint Cyprien, évêque de ladite Église de Toulon, coauteur de la *Vie de saint Césaire d'Arles* et qui, dans quelques conciles, grand et brillant, se signala par sa doctrine et ses mœurs saintes. »

Cet hagiographe distingue donc trois Cyprien – 1<sup>o</sup> un abbé d'origine marseillaise ; 2<sup>o</sup> un martyr tué par les Sarrasins ; 3<sup>o</sup> un évêque de Toulon, – qu'il ne situe pas précisément dans le temps ; et la présence dans la même ville de trois saints homonymes, fêtés le même jour 3 octobre, est fort singulière ! En revanche, il ignore Mandrier et Flavien.

### Guesnay (1657)

Jean-Baptiste Guesnay<sup>27</sup>, deux décennies plus tard, dans ses *Annales de la Provence marseillaise*, donna corps à toute la tradition toulonnaise.

Influencé par Du Saussay, qu'il cite, il distingue lui aussi trois Cyprien :

<sup>27</sup> Jean-Baptiste Guesnay est né à Aix-en-Provence en 1585. Jésuite, il fut directeur des collèges de Besançon, Avignon, Arles puis Marseille. Il est mort en 1658. Historien, il a laissé, outre ses *Annales marseillaises*, une étude sur la venue en Provence de Marie-Madeleine et une biographie du moine Jean Cassien.

1° un abbé marseillais venu à Toulon : *Anno 470. Massiliae S. Cyprianus abbas primum in monasterio S. Victoris sub regula S. Cassiani vitam religiosam professus doctrina et sanctitate praestitit, quamquam nullo ex annalibus certo annorum calculo. Missus deinde haud procul Massalia Telonem Martium nobile condidit monasterium ; et in illud ad propagandam cassianitarum familiam, de suis massiliensibus monachis nonnullos transtulit*<sup>28</sup>, « An 470. Saint Cyprien de Marseille, abbé, ayant d'abord fait profession de vie religieuse au monastère de Saint-Victor sous la règle de saint Cassien, se distingua par son enseignement et sa sainteté, mais les annales ne précèdent aucune date assurée. Envoyé ensuite non loin de Marseille, à Toulon, il y fonda le monastère bien connu et, pour accroître la famille des Cassianites, y transféra quelques-uns de ses moines marseillais. »

2° l'évêque de Toulon, disciple de Césaire d'Arles, dont je parlerai ensuite.

3° un abbé martyr : *Nec multo post Cyprianus abbas telonensis, patria massiliensis ab iisdem Sarracenis pro Christo acerbissima morte est affectus*<sup>29</sup>, « Peu après, Cyprien abbé de Toulon, venu de Marseille, subit pour le Christ une mort très cruelle de la part de ces mêmes Sarrasins. »

En ce qui concerne le premier et le troisième Cyprien, on objectera facilement, avec les Bollandistes, que : 1° Guesnay ne cite aucune source ni aucune date pour conforter ses affirmations ; 2° ces saints sont inconnus des martyrologes ; 3° les offices propres de Provence n'ont jamais célébré que Cyprien évêque et confesseur.

<sup>28</sup> GUESNAY (Jean-Baptiste), *Prouvinciae massiliensis ac Reliquae phocensis Annales*, année 470, page 179.

<sup>29</sup> GUESNAY (Jean-Baptiste), *Prouvinciae massiliensis ac Reliquae phocensis Annales*, année 742, page 238, paragraphe n° 13.

En revanche, il a apporté des éléments intéressants pour l'évêque de Toulon, à qui il associe deux disciples, *Mendrianus* et *Flavianus*.

En 1096, Gilbert de Tarente comte de Provence<sup>30</sup> offrit à la ville de Toulon sa première cathédrale :

*Anno 1096. Gilbertus Prouvinciae comes Tolone Ecclesiam B. Mariae de Sedis suis sumptibus extruxit à fundamentis, vectigalibusque dotatam, sacrarum etiam reliquiarum decoravit ornamentis, ac multis insuper auxit immunitatibus et priuilegiis. Extat eiusdem foundationis instrumentum, liquidae ac plenae autoritatis intercedentibus praesidiis omnibus scriptum, et à Gilberto comite obsignatum quod in armario deinceps in tenebris, nescio qua causa seposito et intra murum recondito inuentum anno 1374. Ioanne Siluestro tolonensi episcopo, ut infra suo loco meminimus, habetur nunc sub signo in Ecclesiae tolonensis archiuio seruaturque diligentissime*<sup>31</sup>.

« An 1096. Gilbert comte de Provence construisit à ses frais dans Toulon l'église de la Bienheureuse Marie du Siège dotée de revenus, l'orna de saintes reliques et de plus l'enrichit de

<sup>30</sup> GUESNAY (Jean-Baptiste), *Prouvinciae massiliensis ac Reliquae phocensis Annales*, année 1095, page 310, paragraphe n° 1, indique : *Odone mortuo anno 1090. Prouvinciae comitatum adiit Guibertus eius filius siue Gilbertus de Tarenta cognominatus, qui Tiburgiam filiam comitis rutensis et gualdensis matrimonio sibi iunxit. His ultimus ex illustrissima et potentissima Burgundiae regum familia comes Prouvinciae regnauit.* « Odon mort en l'an 1090, son fils Guibert, également surnommé Gilbert de Tarente, rejoignit la cour de Provence ; il épousa Tiburge, fille du comte de Rodez et du Gévaudan. Il fut le dernier comte de Provence de la très illustre et très puissante famille des rois de Bourgogne. » — Le premier cité est Odon II, comte d'Arles et de Provence ; son fils Gilbert fut le dernier comte d'Arles et de Provence puisqu'il n'eut pas de descendance mâle. Son beau-père, Thibaud, est dit *comes gualdensis* pour « comte du Gévaudan », forme probablement fautive pour dénommer cette région, ordinairement appelée *Giuaudanus*, adjectif *Gualdensis*.

<sup>31</sup> GUESNAY (Jean-Baptiste), *Prouvinciae massiliensis ac Reliquae phocensis Annales*, année 1096, paragraphe n° 5, page 311.

nombreuses exemptions et privilèges. L'acte de cette fondation existe, écrit par toutes les autorités et scellé par le comte Gilbert ; celui-ci, renfermé ensuite dans une armoire, je ne sais pourquoi cachée à l'intérieur du mur, fut découvert en 1374, Jean Sylvestre étant évêque de Toulon ; il est maintenant scellé et très scrupuleusement conservé dans les archives de l'église de Toulon. »

Guesnay reproduit *in extenso* (pages 311-313 de son ouvrage cité) cet acte de fondation, daté du 13 août 1096, dans lequel le comte Gilbert mentionne très explicitement les saints Mendrian et Flavian *secundum tenorem M. S. lecti et auditi et manibus nostris tacti, in pergameno descripti, quod propter suam antiquitatem et veritatem ipsius continentem vitas sanctorum, qui in eo nominantur*, « selon la teneur d'un manuscrit lu et entendu et touché par nos mains, rédigé sur un parchemin qui, par son antiquité et son authenticité contenant les vies des saints qui y sont mentionnés... ».

Les archives épiscopales de l'époque renfermaient donc un manuscrit sur parchemin – apparemment inconnu de Du Sausay, – et que l'on croyait avoir été rédigé en 570 par un auteur anonyme :

*Hoc eodem circiter anno 511. Telone Martio in ora Prouincia, indicitur ordinatio S. Cypriani Ecclesiae ipsius telonensis episcopi, qui vitam S. Caesarij arelatensis conscripsit, inque conciliis aliquot magnus et clarus doctrina et moribus sanctis emicuit, eius res gestas autor anonymus prosequutus est, in instrumenti tabulis, quas in lucem edidit Gilbertus de Tarenta Prouincia comes, infra in Annalibus an. 1096. testibus et obsignatoribus Desiderio episcopo, et clero telonensi uniuerso an. 570*<sup>32</sup>.

<sup>32</sup> GUESNAY (Jean-Baptiste), *Prouincia massiliensis ac Reliquae phocensis Annales*, page 198, paragraphe n° 24.

« Au même endroit vers l'an 511. À Toulon, sur le rivage provençal, est mentionnée l'ordination de saint Cyprien évêque de ladite Église de Toulon, coauteur de la *Vie de saint Césaire d'Arles*, et qui, dans quelques conciles, grand et brillant, se signala par sa doctrine et ses mœurs saintes ; un auteur anonyme a exposé ses œuvres, dans les tablettes d'un écrit – que Gilbert de Tarente comte de Provence révéla (voir ci-après les *Annales* pour l'année 1096) – attesté et signé par Desiderius<sup>33</sup> évêque et tout le clergé de Toulon, en l'an 570. »

En l'absence de précisions plus complètes, il est difficile d'en dire davantage sur cet « antique manuscrit », parti en fumée avec toutes les archives de la cathédrale de Toulon incendiées par les armées de la Convention en décembre 1793, lors de la reprise de la ville aux Anglais et Espagnols coalisés. Son contenu a toutefois été sauvegardé puisque Guesnay eut la bonne idée de le publier :

*Cyprianus virtute plenus atque splendidus claruit ex tempore Anastasij, Iustini et Iustiniani, ac Clodouei Francorum regis primi nomine, hic ex illustri familia Monteolini vulgo Montolici. Maßiliae prognatus fuit, à Iulio patre suo ex sua pristina iuuentute eruditus fuit in literis latinis, graecis, et hebraicis. Mansit in domo patris usque vocatus fuit à beatissimo Caesario arelatensi episcopo, qui post mortem beati Eonij ad episcopatum vocatus fuit. Tunc illo tempore Galliae narbonensis haeretica quorundam Arianorum opinione vexabatur Ecclesia. Arelatas Cyprianus vocatus à B. Caesario, factus est diaconus et post transmissus est synodo Agde, cum multis aliis ex tempore Symmachi papae. Qui quidem Cypria-*

<sup>33</sup> La *Gallia christiana* (tome I, « Episcopi telonenses », colonne 742) mentionne comme cinquième évêque de Toulon Desiderius I<sup>er</sup>, attesté comme ayant participé au quatrième concile de Paris en 573.

nus causam Caesarij erga Alaricum regem defendit, qui de haeresi eum criminabatur. Sed cum reuersus fuit Arelatas, episcopatum Toloni Caesarius ei dimittit, qui tunc erat vacans post mortem Gratiani, sed paulo post pugnando Clodoueo rege Francorum cum Alarico Gothorum rege, qui Galliam vexabat in armis, Caesarius fugiendo furorem Alarici Arelatum se recepit, ut idem beatus Cyprianus scripsit in vita S. Caesarij, et ut amplius, ipsemet testatur in 3. libro quem scripsit de persecutione Galliae, de rebus in illo bello gestis, et de causa dicti Caesarij, qui de illa haeresi ex uno seruorum suorum apud Alaricum accusabatur. Mortuo Alarico Caesarius Arelatum reuersus inuenit ibi Cyprianum, qui propter suam doctrinam miracula faciebat, et multos conuertebat ad veram Ecclesiam. Duo autem milites erant clāssis Alarici regis Mendrianus et Flauianus, qui ex parte Saxoniae prognati erant, sed cūm audissent doctrinam, in qua Cyprianus eruditus erat, verbum Dei praedicans et infusus Spiritus sancti gratia, omnia bene agens erga Cyprianum venerunt, et ab eo baptismum petierunt, seque de falsa religione, ac de armis in manibus B. Cypriani dimiserunt. Sed cūm B. Caesarius Arelatum venisset, post benedictionem ab eo receptam, Cyprianus, cūm iis Tolonum reuersus fuit, et sequebantur eum sicut pastorem ouium, ordinem anachoretarum et vitam soliuagam duxerunt ultra portum Toloni. Cūm verò B. Cyprianus in alienis erat impeditus officijs, tunc bellum incipit ab inimicis antiquis, qui tanquam fera peßima deuorabant Galliā narbonensem, exinde unuscuiusq; et cuiuscumq; partis Galliae episcopi ex mādato B. Caesarij cōgregati sunt Arelatae et ex mādato Felicis papae in summo pontificio sedētis synodū Lugduni tenuerunt, quod fecerunt propter causam haeresis Arianorū, qua maxime vexabatur Ecclesia. Tunc verò Cyprianus virtute plenus mirabilia fecit, et superauit per suam doctinā omnes, qui eamde haeresim sustinebāt ; etiā causam Dalmatij maßiliēsis episcopi defen-

dit, qui de ea haeresi criminabatur. Et cūm reuersus, fuit ad suum episcopatū docendo populum B. Honoratus, Venātius atq; Meßianus ex parte Caprasij anachoretae erga Caesarium venerunt, pro meliori institutione et religione monachorum lirinensium insulae ubi erant congregati, qui ex parte Pannoniae venerant, inter quos erant Andronicus atque Venantius fratres D. Honorati, cum Maxillio, Antolliano, Laugerio, Saturnino, Meßiano qui multa gestorum scripsit de viris illustribus qui in ordinibus monachorum ferebantur cum D. Honorato, qui ante vocabatur Andronicus. Et nauigantibus per torrentem atque tempestatem maris ad portum Toloni venerunt, ubi inuenerunt hominem Dei Cyprianum, qui populo religionem Dei doctrina et exemplis docebat : Honoratus autem S. Cyprianum secum venire rogauit, sed tantūm literas dedit et ad Caesarium transmisit, non longo tempore, cūm esset B. Cyprianus suis et diuinis officiis impeditus, trāsmissae sunt ab iis literae S. Caesarij propter causam synodi Arausicanae, quae ex mandato Vigiliij papae congregata fuit pro defensione Ecclesiae quae nempe illo tempore ab haeresi Ariana vexabatur. Sed post mortem S. Caesarii, Cyprianus in episcopatu suo remansit in pace, qui vitam eiusdem Caesarii fideliter scripsit, sed paulo post Albionus Longobardorum rex, cum magno exercitu ex parte Galliae venit, armis, et igne, fere omnes urbes Galliae narbonensis inuasit, eiusq; milites magnam partem populi multosque episcopos necauerunt, effusione sanguinis christianorum gaudentes ; et una eorum turba iuxta Tolonum venit, irruens in urbem sicut leones in praedam, dictique milites in templum Dei ambulauerunt, et B. Cyprianum inuenerunt cum sociis Mandriano et Flauiano, eiecerunt eos de templo, et in agro necauerunt eos, sicut oues Christi, anno Domini 556. 5. Idus mensis Augusti<sup>34</sup>.

<sup>34</sup> GUESNAY (Jean-Baptiste), *Prouincia massiliensis ac Reliquae phocensis Annales*, page 198, paragraphe n° 25.

« Cyprien, plein de courage et d'éclat, issu de l'illustre famille Monteolini (vulgairement Montolici), s'illustra au temps d'Anastase, de Justin et de Justinien <sup>35</sup>, et de Clovis I<sup>er</sup> roi des Francs <sup>36</sup>. Il est né à Marseille ; dès sa première jeunesse il fut instruit par son père Jules dans les lettres latines, grecques et hébraïques. Il demeura dans la maison paternelle jusqu'à ce qu'il fût choisi par le bienheureux Césaire évêque d'Arles <sup>37</sup>, appelé à l'épiscopat après la mort du bienheureux Éon. Alors en ce temps-là, l'Église de Gaule Narbonnaise était persécutée par l'hérésie des Ariens <sup>38</sup>. Cyprien, appelé en Arles par le bienheureux Césaire, fut ordonné diacre puis envoyé au synode d'Agde <sup>39</sup>, avec de nombreux autres, au temps du pape Symmaque <sup>40</sup>. Et Cyprien défendit la cause de Césaire contre le roi Alaric qui l'accusait d'hérésie <sup>41</sup>. À son retour en Arles, Césaire

<sup>35</sup> Anastase I<sup>er</sup> (*Flavius Anastasius*), né vers 430, mort à Constantinople le 10 juillet 518, empereur byzantin du 11 avril 491 jusqu'à sa mort. — Justin I<sup>er</sup> (*Flavius Iustinus Augustus*), né vers 450, mort à Constantinople le 1<sup>er</sup> août 527, empereur du 10 juillet 518 jusqu'à sa mort. — Justinien I<sup>er</sup> le Grand (*Flavius Petrus Iustinianus*), né le 30 mai 483, mort à Constantinople le 15 novembre 565, empereur du 1<sup>er</sup> août 527 jusqu'à sa mort.

<sup>36</sup> Clovis I<sup>er</sup>, né en 466, mort à Paris le 27 novembre 511, roi des Francs saliens puis de tous les Francs, de 481 à 511.

<sup>37</sup> Césaire est né vers 470 à Chalon-sur-Saône. Reçu clerc à l'âge de dix-huit ans, puis moine à l'abbaye de Lérins à l'âge de vingt ans, il dut quitter l'île en raison d'une santé trop fragile. Il s'en fut alors en Arles ou son parent Éon, évêque de la ville, l'ordonna diacre, puis prêtre en 499, et lui confia la direction d'un monastère. Il succéda à Éon en décembre 502 et resta évêque d'Arles jusqu'à sa mort le 27 août 542.

<sup>38</sup> L'arianisme fut une importante secte du christianisme primitif, fondée par Arius, un théologien alexandrin du iv<sup>e</sup> siècle : elle affirmait que, si Dieu était pleinement divin, son fils Jésus était un être humain investi d'une part de divinité.

<sup>39</sup> Tenu en l'an 506.

<sup>40</sup> Symmaque, né en Sardaigne vers 450, fut le cinquante et unième pape de la chrétienté et régna de novembre 498 à juillet 514.

<sup>41</sup> On comprend ici que c'est Alaric qui accuse Césaire d'hérésie, ce qui est confirmé quelques lignes plus loin... Alaric – qui régnait sur l'Espagne,

lui confia l'évêché de Toulon, qui était alors vacant depuis la mort de Gratien <sup>42</sup> ; mais peu de temps après, Clovis roi des Francs guerroyant avec Alaric roi des Goths qui ravageait la Gaule par les armes, Césaire, fuyant la fureur d'Alaric, revint en Arles, comme le bienheureux Cyprien l'écrivit dans la *Vie de saint Césaire* et comme lui-même, plus longuement, le confirma dans le troisième livre qu'il écrivit sur la persécution de la Gaule, les actions faites dans cette guerre et la cause dudit Césaire, qui était accusé de cette hérésie auprès d'Alaric par un de ses serviteurs. Alaric étant mort <sup>43</sup>, Césaire revenu en Arles y trouva Cyprien, qui par son propre enseignement faisait des miracles, et convertissait de nombreuses personnes à la vraie Église. || Or il y avait deux soldats dans l'armée du roi Alaric, Mendrian et Flavian, d'origine saxonne ; dès qu'ils eurent entendu la doctrine, dans laquelle Cyprien était très érudit, prêchant la parole de Dieu et rempli de la grâce de l'Esprit-Saint, rentrant dans la voie du bien ils vinrent vers Cyprien, lui demandèrent le baptême et se défirent de la fausse religion et de leurs armes dans les mains du bienheureux Cyprien. Et quand le bienheureux Césaire vint en Arles, après avoir reçu sa bénédiction, Cyprien s'en retourna avec eux à Toulon et ils le suivirent comme le pasteur des brebis ; ils adoptèrent l'ordre des anachorètes et la vie solitaire, au large du port de Toulon. Comme le bienheureux Cyprien était embarrassé de tâches étrangères, alors la guerre commença avec les ennemis antiques qui, comme des bêtes féroces très mauvaises, dévoraient la

l'Aquitaine et une partie de la Provence – était arien, mais moins intransigeant que son père Euric vis-à-vis des chrétiens romains puisqu'il les avait autorisés à tenir concile à Agde en 506...

<sup>42</sup> La *Gallia christiana* mentionne (tome I, « Episcopi telonenses », colonne 741), comme deuxième évêque de Toulon, Gratien martyrisé vers 472 par ses ennemis ariens.

<sup>43</sup> Alaric est mort à la bataille de Vouillé durant l'été 507.

Gaule narbonnaise ; de ce lieu et de tous les endroits de la Gaule les évêques, sur l'ordre du bienheureux Césaire, furent rassemblés en Arles<sup>44</sup>, et sur l'ordre du pape Félix détenant la plus haute autorité, ils tinrent synode à Lyon, ce qu'ils firent à cause de l'hérésie des Ariens, qui persécutait beaucoup l'Église. Alors Cyprien rempli de courage fit des merveilles, et par son enseignement s'éleva au-dessus de tous ceux qui soutenaient cette hérésie. Il défendit également la cause de Dalmate évêque de Marseille, qui était accusé de cette hérésie. || Et, à son retour, il s'en fut dans son diocèse en enseignant le peuple ; le bienheureux Honorat, Venance et Messien vinrent vers Césaire de la part de l'anachorète Caprais, pour une meilleure institution et religion de l'île des moines de Lérins où ils s'étaient rassemblés, venant de Pannonie, parmi lesquels étaient Andronic et Venance frères d'Honorat, avec Maxille, Antollin, Laugier, Saturnin, Messien qui écrivit beaucoup de choses sur les actions des hommes illustres qui étaient portés vers les ordres monastiques avec Honorat, précédemment appelé Andronic. Et navigant par le torrent et la tempête de la mer, ils arrivèrent au port de Toulon, où ils trouvèrent l'homme de Dieu Cyprien, qui enseignait au peuple la religion de Dieu par sa doctrine et ses exemples : Honorat invita saint Cyprien à venir avec lui, mais il écrivit des lettres et les transmit à Césaire ; peu de temps après, comme le bienheureux Cyprien était fort occupé avec les siens et les offices divins, des lettres de saint Césaire furent transmises par eux à propos du synode d'Orange<sup>45</sup> qui, sur l'ordre du pape Vigile, avait été réuni pour la défense de l'Église qui, n'est-ce pas ? était, en ce temps, persécutée par l'hérésie arienne. Mais, après la mort de saint Césaire, Cyprien demeura dans son

<sup>44</sup> Le quatrième concile d'Arles fut tenu en l'an 524.

<sup>45</sup> Deuxième concile d'Orange en 529.

évêché en paix, y écrivit très fidèlement la *Vie de Césaire*. Peu de temps après, Albion, roi des Lombards, quitta son coin de Gaule avec une grande armée ; par les armes et le feu, il envahit presque toutes les villes de la Gaule narbonnaise, et ses soldats tuèrent une grande partie de la population et de nombreux évêques, joyeux de l'effusion du sang des chrétiens ; et une de leurs troupes vint aux environs de Toulon, fit irruption dans la ville comme des lions sur une proie, et ses soldats pénétrèrent dans le temple de Dieu, y trouvèrent le bienheureux Cyprien avec ses compagnons Mandrian et Flavian, les emmenèrent hors du temple et les tuèrent dans un champ voisin, comme brebis du Christ, en l'an 556, le 5 des ides du mois d'août<sup>46</sup>. »

Ce manuscrit est le texte fondateur d'où découle entièrement la tradition toulonnaise : toute la littérature subséquente – historiens et hagiographes – a puisé dans cette source unique.

Or, cet écrit est, pour son contenu, fort problématique.

D'une part, il est étrangement présenté : d'un côté, Guesnay affirme qu'il a été établi en présence de l'évêque Desiderius et de tout son clergé en l'an 570 mais, d'un autre côté, il le publie sans date ni souscriptions. Il n'existe donc aucune preuve certaine de son ancienneté.

Par ailleurs, le texte n'est pas homogène.

Dans son premier tiers il développe, à propos de Cyprien, une chronologie globalement exacte, bien insérée dans les règnes des empereurs romains Anastase, Justin et Justinien, du roi des Francs Clovis, et de l'épiscopat de Césaire en Arles : son auteur anonyme n'indique toutefois pas l'année de nais-

<sup>46</sup> De cette dernière partie je donne à dessein une traduction très littérale – et d'une stylistique lourde – afin de souligner combien le texte latin est confus et embrouillé.

sance de Cyprien et le fait évêque de Toulon à son retour du concile d'Agde en 506, oubliant par là 1° qu'en cette année il venait seulement d'être ordonné diacre et n'était pas encore prêtre ; 2° qu'il fut ensuite moine à Saint-Victor de Marseille pendant plusieurs années et 3° ne prit son évêché toulonnais que vers 514-517. Dans cette première partie, l'exposé est historique, précis et renfermé dans des phrases courtes. Une seule phrase est très longue mais elle est divisée au premier quart par un *sed paulo post* qui marque un intervalle historique, et sa seconde moitié consiste en une incise bibliographique révélant un auteur bien documenté.

Le deuxième tiers – à partir de *Duo autem milites* – introduit *Mendrianus* et *Flavianus* : les phrases s'allongent, la chronologie se relâche.

Et à partir de *Et cùm reversus, fuit ad suum episcopatum*, j'ai le sentiment d'un passage interpolé : j'y remarque en effet un style plus relâché et laborieux, des redites inutiles et, surtout, une accumulation soudaine d'erreurs historiques consternantes : 1° Cyprien (ca475-549) n'a pu connaître Honorat de Lérins (ca 370-430) qui a vécu très exactement un siècle avant lui ; 2° le deuxième concile d'Orange, tenu en 529, n'a pu être convoqué par le pape Vigile dont le pontificat s'étendit de 537 à 555 ; 3° Alboin, d'origine scandinave puis roi de Pannonie, n'entra en Italie qu'en 568 ; 4° aucun hagiographe n'a prétendu que Cyprien eût été martyrisé en 556 ou 566 et tous le font même mourir de mort naturelle, généralement en 549 ! Enfin, *Mendrianus* y devient *Mandrianus*.

Tout cela démontre déjà suffisamment que ce document, dans son ensemble, n'a pu être rédigé en l'an 570, soit peu de temps après la mort des protagonistes, à une époque où l'histoire réelle était encore dans tous les esprits. Et l'on s'étonnerait qu'un tel écrit, fondateur de toute une tradition, fût resté

inconnu jusqu'en 1096 s'il avait été effectivement rédigé plusieurs siècles auparavant !

On remarquera enfin les discordances entre Du Saussay et Guesnay, dont les publications ne sont pourtant éloignées que de vingt ans. Si tous deux s'accordent sur le Cyprien moine ou abbé marseillais venu à Toulon pour y établir et diriger la vie religieuse, en revanche il y a quelques divergences pour les deux autres : Du Saussay mentionne un Cyprien martyrisé par les Sarrasins dont Guesnay précise qu'il était un abbé venu de Marseille, ce qui établit une confusion avec le premier ; quant à l'évêque de Toulon coauteur de la *Vie de Césaire*, Guesnay lui attribue une origine marseillaise et le dit martyrisé par les Lombards en 556, tous éléments inconnus de Du Saussay. Le plus grand flou régnait donc en ce temps et la tradition toulonnaise était encore loin d'être fixée !

### **Bouche (1664)**

En 1664, Honoré Bouche, le célèbre historien provençal<sup>47</sup>, apporta une version très identique concernant la vie de Cyprien ; en revanche, il est très critique vis-à-vis de la tradition locale de Mandrier et Flavien dont il souligne les incohérences :

Saint CYPRIAN évêque de Toulon, communément estimé évêque de Marseille, de la famille de Montolieu, disciple de saint Césaire d'Arles, de qui il décrivit la vie, et par qui il fut élevé à l'évêché de Toulon : il est fait mention de lui aux conciles d'Orange 2 l'an 529 et à celui d'Orléans 4 l'an 541. Sa vie est couchée dans quelques vieux manuscrits qui se trouvent

<sup>47</sup> Honoré Bouche est né à Aix-en-Provence en 1599 et y est mort en 1671. Il est connu principalement pour son histoire de Provence et une carte de la région.

encore à Toulon, enregistrés dans les archives royaux de la ville d'Aix, au registre Clementia <sup>48</sup>, folio 107, mais il est à noter que s'il y a quelques vérités, il y a bien aussi quelques erreurs, comme quand il est parlé de saint Honoré de Lérins, qui n'était nullement contemporain de ce saint Cyprian.

Les saints MANDRIAN et FLAVIAN, honorés en la même ville de Toulon, desquels toutefois il n'est point fait mention dans aucun martyrologe, ni dans aucun historien ancien : et bien que dans le Martyrologe romain il soit parlé de cinq ou six saints, sous le nom de Flavian, toutefois nul de tous ceux-là ne peut être celui-ci, duquel la seule tradition couchée dans quelques vieux manuscrits, assure que tant lui que Mandrian étaient soldats saxons, et des bandes d'Alaric roi des Wisigoths, et par conséquent de la religion arienne : et qu'ayant un jour entendu prêcher saint Cyprian évêque de Toulon devant le roi Alaric, et parler fort avantageusement pour la foi catholique, ils abjurèrent leur erreur, firent profession de la religion catholique, quittèrent les armes, et suivirent ce saint pasteur, qu'ils appelaient leur père, qui les mena à son diocèse de Toulon, où ils se retirèrent à un ermitage, non loin du port de cette ville, au bord de la mer, à l'endroit où il y a encore les marques d'un ermitage, dit aujourd'hui *Saint Mandriz* : où ils vécurent en grande austérité et solitude un fort long temps, jusques à ce que vers l'an 566, étant venus à la ville de Toulon au jour de la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, pour y recevoir la sainte communion de la main de saint Cyprian, une troupe d'infidèles entrèrent ce jour-là dans l'église, et y firent de grands ravages, tuant grande quantité de chrétiens, entre autres les saints Cyprian, Mandrian et Flavian ; et emmenèrent grand nombre de citoyens captifs en Italie. Toutefois je tiens un peu

<sup>48</sup> NDLR. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, centre d'Aix-en-Provence, article B 89, *Magna Regestra ; Clementias*, plus connu sous le nom de « Registre Clementia », in-folio, papier, 477 feuillets.

suspect cette insulte de ces infidèles, à un temps où la religion chrétienne et catholique était si bien raffermie en Provence, et sous le règne en ce temps-là de Gonthran roi d'Orléans, de Bourgogne et de Provence, dont nous parlerons ci-dessous ; prince fort puissant et grand catholique : vu que d'ailleurs je n'ai point d'autre part aucun indice de cette attaque <sup>49</sup>.

### **Chastelain (1709)**

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Claude Chastelain <sup>50</sup> paraît bien mal informé. Dans son *Martyrologe universel*, il ne donne pas Mandrier et Flavien à la date du 19 août, mais les rajoute à cette même date dans le corollaire : « Mendrias. Flavianus. *Avant S. Carmery, mettez* : À Toulon, les saints martyrs Mendrie et Flavien <sup>51</sup>. »... Pour autant, il mentionne à nouveau Mandrier dans la catégorie des « saints aémères <sup>52</sup> » : « S. MANDRIER, honoré près de Toulon. Mandrarius. *Telo* <sup>53</sup> » ! Et dans la table hagiologique, il cite enfin : « Mandrier (*Mandrarius*) » et « Mendrie [*as, ae*] <sup>54</sup> »... Ses différentes mentions signalent la variabilité du nom.

<sup>49</sup> BOUCHE (Honoré), *La Chorographie et l'Histoire chronologique de Provence*, volume I, livre IV, chapitre IV, section « Les saints et illustres personnages qui, pendant le règne des Wisigoths et Ostrogoths, vivaient en Provence », page 645. Texte transcrit ici en français et orthographe modernes.

<sup>50</sup> Claude Chastelain (1639-1712), prêtre parisien, fit œuvre de liturgiste (réforme des livres d'église et du bréviaire) et d'hagiographe.

<sup>51</sup> CHASTELAIN (Claude), *Martyrologe universel*, « Corollaire », 19 août, page 738.

<sup>52</sup> « Aémère » : du grec ancien, composé du préfixe privatif α- et du nom ἡμέρα « jour », cet adjectif signifie littéralement « sans jour » et qualifie un saint dont la fête n'est pas fixée à un jour particulier.

<sup>53</sup> CHASTELAIN (Claude), *Martyrologe universel*, « Saints aémères », page 817.

<sup>54</sup> CHASTELAIN (Claude), *Martyrologe universel*, « Table hagiologique », pages 1143 et 1148.

Par ailleurs, à la date du 3 octobre, il cite bien dans son martyrologe « À Toulon, S. Cyprien, évêque, disciple de S. Césaire, et écrivain de sa vie. v. 545<sup>55</sup> », mais pour l'en ôter dans le supplément : « Collez un papier sur toute l'annonce de S. Cyprien de Toulon (mais sans la transférer ailleurs) ; ce jour-ci n'étant que celui de la découverte de son corps en 1301, comme on peut voir aux saints aémères<sup>56</sup> »... et le reporter parmi les saints aémères : « LE VEN. CYPRIEN, évêque de Toulon, nommé saint par plusieurs depuis qu'on eut découvert son corps en 1301, ce qui arriva le 3<sup>e</sup> jour d'octobre sans qu'on ait pu découvrir celui de sa mort. Cependant ce 3<sup>e</sup> d'octobre, M. du Saussay met trois Cypriens et tous trois à Toulon, mais, selon sa coutume, sans aucune preuve de ce qu'il avance<sup>57</sup>. »

Et, dans la table des noms de lieux, pour Toulon, il mentionne seulement : « Toulon, en Provence : Telo : où souffrirent S. Mandrie et S. Flavien<sup>58</sup>. »

34

### **Gallia christiana (1715)**

Enfin, la *Gallia christiana* des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur consacre une notice de quelque développement à Cyprien, troisième évêque de Toulon, après Honorat et Gratien ; elle ne prend toutefois en compte que les événements historiques parfaitement attestés et s'abstient donc d'évoquer Mandrier et Flavien :

<sup>55</sup> CHASTELAIN (Claude), *Martyrologe universel*, « Le troisième jour d'octobre », page 498.

<sup>56</sup> CHASTELAIN (Claude), *Martyrologe universel*, « Supplément », 3 octobre, pages 713-714.

<sup>57</sup> CHASTELAIN (Claude), *Martyrologe universel*, « Saints aémères », page 772.

<sup>58</sup> CHASTELAIN (Claude), *Martyrologe universel*, « Table des noms de lieux », page 1061.

*S. Cyprianus telonensis ecclesiae alter patronus, sancti Caesarii arelatensis episcopi discipulus et vitae scriptor, sub tanto magistro artem artium regimen animarum didicit, et ad telonensem assumtus est sedem. Concilio adfuit arelatensi IV anno DXXIV. Carpentoratensi anni DXXVII subscripsit, ac epistolae synodicae ad Agraecium antipolitanum episcopum. Convenit ad synodum vasensem III anno DXXIX. Arausicanae II anni ejusdem interfuit, necnon Valentinae antistitum ultra Isaram, ad quam missus est a sancto Caesario, uti legitur in ipsius vita : “Antistites Christi ultra Isaram consistentes, caritatis amore collecti, in Valentina civitate conveniunt ; ubi etiam B. Caesarius infirmitatis solitae causa, sicut disposuerat, properare non potuit. Misit tamen praestantissimos viros de episcopis, cum presbyteriis et diaconibus, inter quos etiam sanctus Cyprianus telonensis magnus et clarus enituit. Omnia quae dicebat de divinis utique scripturis affirmans, et de antiquissimis patrum institutionibus probans, nihil per se in divinis profectibus quemquam arripere posse, nisi fuerit primitus Dei gratia praeveniente vocatus.”*

*Post devictos Gothos Arianos, sub quorum jugo diu gemuerant ecclesiae Galliarum ultra Ligerim, Cyprianus senex perrexit ad synodum aurelianensem IV anno DXLI. Obierat anno DXLIX quo Palladium telonensem episcopum fuisse constat. Vitam sancti Caesarii partim a sancto Cypriano scriptam, edidit Mabillonius sec. I. Benedictino, et quidem emendatoriem. Nec mirum videbitur si libro I. numero 35 laudetur ipse Cyprianus episcopus ; etenim liber hic non solum a Cypriano, sed etiam a Firmino et Viventio dictatus legitur ; qui duo proculdubio absolverunt hunc librum, in cujus fine occurrit Cypriani telonensis episcopi elogium<sup>59</sup>.*

35

<sup>59</sup> *Gallia christiana*, tome I, « Episcopi telonenses », colonnes 741-742.

« Saint Cyprien, autre patron de l'Église de Toulon, disciple de saint Césaire évêque d'Arles et auteur de sa biographie, sous un tel maître apprit la direction des âmes, art des arts, et fut nommé au siège de Toulon. Il fut présent au quatrième concile d'Arles en l'an 524, à celui de Carpentras en l'an 527 et cosigna la lettre synodale à Agraecius évêque d'Antibes. Il vint au troisième synode de Vaison en l'an 529. Il siégea au deuxième concile d'Orange la même année, et aussi avec les prêtres à Valence-sur-Isère, où saint Césaire l'envoya, comme on peut le lire dans sa vie : « Les prêtres du Christ, réunis par l'amour de la charité, s'assemblèrent à Valence-sur-Isère, où le bienheureux Césaire ne put se rendre en raison de son infirmité. Il envoya cependant ses plus éminents évêques, avec des prêtres et des diacres, parmi lesquels saint Cyprien de Toulon, grand et brillant, se distingua. Tout ce qu'il disait, affirmant surtout à partir des divines Écritures et prouvant à partir des écrits des très anciens Pères, c'est que quiconque ne pourrait rien comprendre par lui-même aux textes divins s'il n'y était d'abord appelé par la grâce de Dieu. »

« Après la défaite des Goths ariens, sous le joug desquels gémirent pendant longtemps les églises de Gaule au-delà la Loire, Cyprien quoique vieux participa au quatrième synode d'Orléans en l'an 541. Il mourut en l'an 549, car alors c'est Palladius qui était évêque de Toulon. La *Vie de saint Césaire*, écrite en partie par saint Cyprien, fut publiée et corrigée par Mabillon. Et l'on ne s'étonnera pas si, au livre I n° 35, ce même Cyprien est loué : en effet, ce livre n'a pas été écrit seulement par lui, mais aussi par Firmin et Vivence, qui tous deux assurément achevèrent l'ouvrage, à la fin duquel se trouve l'éloge de Cyprien évêque de Toulon. »

### **Les Bollandistes (1737)**

Toutes ces données furent récapitulées et judicieusement analysées par les Bollandistes<sup>60</sup> dans leurs *Acta sanctorum*.

Le volume contenant la notice de Mandrier et Flavien, publié au premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>, expose tout ce qui était alors acquis : leur culte attesté par un *Office* imprimé en 1676 ; les textes d'Honoré Bouche et Claude Castellan ; la chronique d'Émon ; les *Annales* de Guesnay. Mais surtout, ces savants, suivant en cela notamment l'historien Honoré Bouche et la *Gallia christiana*, développent une critique sévère de la tradition et principalement du texte fondateur, soulignant notamment les nombreuses erreurs historiques qui entachent ces récits.

En ce qui concerne Cyprien<sup>62</sup>, les *Acta sanctorum* lui consacrent une importante notice. Après avoir rapidement évacué l'erreur de Du Saussay concernant les trois saints homonymes, les Bollandistes retracent longuement la vie de l'évêque de Toulon d'après les certitudes historiques apportées par les

<sup>60</sup> La Société des Bollandistes regroupe des savants – exclusivement Jésuites jusqu'en 2000 – chargés d'étudier la vie et le culte des saints chrétiens. Son origine remonte aux *Fasti sanctorum quorum Vitae in Belgicis bibliothecis manuscriptae* (1607) du jésuite Héribert Rosweyde, dont les premiers travaux furent considérablement développés par Jean Bolland (†1665) et ses successeurs. Ils publièrent à Anvers, de 1643 à 1794, cinquante-trois volumes des *Acta sanctorum*, contenant les vies des saints fêtés du 1<sup>er</sup> janvier au 14 octobre. Après la tourmente révolutionnaire, la société se reconstitua à Bruxelles en 1837 et développa ses travaux. La collection des *Acta sanctorum*, entièrement publiée en latin *quoniam lingua latina universale est*, compte aujourd'hui soixante-trois volumes, plus un index, et près de cinquante-huit mille pages. Le travail des Bollandistes a toujours été réputé pour sa rigueur et son approche critique. La société a fêté, en 2007, son quatrième centenaire.

<sup>61</sup> *Acta sanctorum augusti*, « Die decima nona augusti. De SS. Mandriano et Flaviano martyribus, Telone in provincia Galliae », pages 748-750.

<sup>62</sup> *Acta sanctorum octobris*, « Die tertia octobris. De S. Cypriano episc. conf. Telone in provincia Galliae », pages 164-178.

conciles auxquels il a participé et dont les actes mentionnent sa présence effective, ainsi que par quelques actes anciens où il est cité ; mais ils ne lui adjoignent Mandrier et Flavien que pour mémoire.

## Historiographes locaux

### *Honoré Aycard (avant 1636)*

Honoré Aycard est connu pour avoir exercé diverses fonctions importantes à Toulon : premier consul (1619-1625), viguier (1620-22), intendant de santé (1627-1632) et enfin conseiller (1636). Il a laissé un petit manuscrit qu'il prétendait avoir copié dans un vieux livre écrit sur parchemin et datant d'au moins trois siècles. Cet ouvrage ayant disparu, le passage concernant nos saints n'est plus connu que par la citation qu'a donnée Bérenger-Féraud :

38

En lan cinq cens seisanto siey et dispuei la mouort di Nouostre-Seignour et Rédemptour Jésus-Christ, la Prouvenci nen foun do nouou ataqado par lous Gots quolo nin pringeron su lous francés quo finquo a aquel temps illons lassion pissidan et las villas dou dit pais allons nen sacageron et brusleron vonto proun de sants personnis aquit allons non feroun per la santa fé de Diou un grand et crudel martyry ellons nen aneroun endurar entre las qualos villas et cieutat. La nouostro paouro villo et cieutat de Toulon en aquesto fes foun de tout entierament rouinado et demoulido da tous sous bastiments a fuech et sang tous siens citadins non fouron crudament tuas vonto lou nouastre St Ciprian, bouan evesque et pastour, non foun crudament ambo sous dous compaignons Mendrier et Flavian que la vido d'hermitas menavoun au desert qui es en fouaro lou pouort de

Toulon, vonto une troupo daquello gent clous nen vengueron dintre lou pouort de Toulon, vonto clous ayent intrat dins la gleïo trouberon lous st homo Ciprian que au poblo que en la gleïo seron sauvas la fe de Diou et non prisano en la compaignio das dous hermites Mendrier et Flavian que ala cieutat allouro els neron venguts et ayent fouoro de la gleïo tuat lou venerabli evesque Ciprian ambi sous compaignons et proun d'autros gens que allines en eron lous aneroun crudament tuar como agneus et aquitos lou laisseron et la villo aneron touto bruslar et destruire ainsites que lou nom des martirs anet aiguisir ambo sous compaignons Mendrier et Flavian et autros et non fouron das nouostos aquiti mismis à la miet santarras lou cinq de las idas de aoust doun fasen la comimoracion <sup>63</sup>.

Ce court texte est écrit dans la langue vernaculaire de l'époque, dont la graphie n'a jamais été véritablement standardisée ; et Bérenger-Féraud l'a accompagné de la note suivante : « Il s'est glissé certainement quelques fautes dans la copie que je rapporte ici, car l'écriture de celui qui a fait le manuscrit est si difficile à lire, que j'ai eu grand'peine à la déchiffrer. Néanmoins ces fautes de copie n'altèrent en rien le sens des phrases de ce curieux document. »

39

La réalité n'est pas si simple car deux passages sont fortement corrompus et, de ce fait, intraduisibles. J'en propose la traduction suivante :

« En l'an 566 depuis la mort de Notre-Seigneur et rédempteur Jésus-Christ, la Provence fut de nouveau attaquée par les Goths [*passage corrompu*] qui saccagèrent et brûlèrent les villes du-

<sup>63</sup> AYCARD (Honoré), *Las Causas antiquas de l'antiqua ciutat de Tollon*. Cité d'après BÉRENGER-FÉRAUD (Laurent-Jean-Baptiste), *Saint-Mandrier près Toulon*, chapitre II, pages 52-53.

dit pays, où beaucoup de saints personnages endurèrent pour la sainte foi en Dieu un grand et cruel martyre dans lesdites villes et cités. Notre pauvre ville et cité de Toulon cette fois-ci fut entièrement ruinée et démolie dans tous ses bâtiments mis à feu et à sang, tous ses citoyens furent cruellement tués, parmi lesquels notre saint Cyprien, bon évêque et pasteur, avec ses deux compagnons Mendrier et Flavien qui menaient une vie d'ermite au désert en face le port de Toulon. Une troupe de ces gens vint dans le port de Toulon où, ayant pénétré dans l'église, ils y trouvèrent le bon saint Cyprien, prêchant au peuple qu'il serait sauvé par la foi en Dieu ; ils le prirent ainsi que les deux ermites Mendrier et Flavien qui étaient venus dans la ville, ils les firent sortir de l'église ainsi que beaucoup d'autres personnes qui s'y trouvaient, et ils les assassinèrent cruellement comme des moutons, les laissèrent là et s'en furent tout brûler et détruire dans la ville [*passage corrompu*] le cinq des ides d'août dont nous faisons la commémoration <sup>64</sup>. »

### ***Le R. P. Isnard (1640)***

À peu près à la même époque, le père minime Isnard (1591-1656) produisit une « histoire de Toulon » tout aussi fabuleuse. Le passage concernant Mandrier et Flavien est très court ; le manuscrit est fort dégradé – une encre très siccativante en a découpé les feuillets, parfois même mis en charpie – et d'une écriture très difficilement lisible :

Un vieux manuscrit en parchemin que j'ai vu dans les archives de l'église cathédrale de cette ville [Toulon], duquel je ne puis indiquer le temps, le commencement et la fin en ayant

<sup>64</sup> Traduction quelque peu approximative, le passage étant plus corrompu que ne l'a vu Bérenger-Féraud.

été déchirés... semblablement un fort vieux manuscrit en parchemin, un bréviaire, le temps duquel n'y est point marqué. J'estime qu'il était autrefois particulier pour le diocèse de Toulon, vu que l'office de la translation de saint Cyprien s'y trouve le III<sup>e</sup> jour du mois d'octobre et celui de saint Mandrier, martyr, de Toulon, s'y trouve pareillement marqué le XIX<sup>e</sup> jour d'août, tous deux avec octave.

Les manuscrits sus-allégués ajoutent que Julius, père de saint Cyprien, mit son fils dans sa jeunesse sous la direction de saint Césaire.

Il [saint Cyprien] était fort savant et éloquent, très docte aux sciences divines et humaines, versé même aux langues latine et grecque, à cause de quoi, mais principalement eu égard à la sainteté de ses mœurs, saint Césaire le fit archidiacre de son Église d'Arles, qu'il administra saintement pendant l'absence du même saint Césaire, son maître et son prélat.

Il discourut si doctement et si efficacement, en présence d'Alaric, roi des Wisigoths, de la foi et religion chrétienne et catholique, que deux nobles soldats saxons qui étaient païens et faisaient la guerre sous ce roi furent persuadés de renoncer à leur idolâtrie et embrasser la foi de J.-C. Il les introduisit dans l'Église par la porte du baptême et les instruisit si bien que, comme charmés par la douceur de ses saintes paroles, ils le suivaient partout comme les brebis leur pasteur, jusqu'à ce qu'étant venus avec lui à Toulon et ayant renoncé à toutes les choses terrestres, ils se retirèrent dans un désert de la péninsule au-delà du port de la même ville qui porte encore leurs noms, où embrassant la vie érémitique leurs jours s'écoulèrent doucement dans la sainte pratique des vertus. Leurs noms sont Mandrier et Flavien, que l'Église de Toulon reconnaît pour saints, conservant religieusement leurs saintes reliques. Elle en solemnise la fête le XIX<sup>e</sup> jour du mois d'août <sup>65</sup>.

<sup>65</sup> ISNARD (le révérend père minime), *Histoire de la ville de Tolon*, livre III, folios 30 et 31. Cité d'après BÉRENGER-FÉRAUD (Laurent-Jean-Baptiste), *Saint-Mandrier près Toulon*, chapitre II, pages 53-54.

Il est manifeste que ces deux auteurs ont eux aussi puisé leurs renseignements dans le manuscrit primitif : ils n'apportent donc aucun élément nouveau.

## Synthèse

Tous ces écrits sont fort récents par rapport à l'époque supposée de la vie du saint – le VI<sup>e</sup> siècle – et la littérature qu'ils ont inspirée<sup>66</sup> n'est guère mieux assurée : aussi les Bollandistes ont-ils, dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, souligné les éléments les plus suspects de la vie des saints Mandrier et Flavien. L'office propre au diocèse de Marseille ne prescrit pas de célébration au 19 août pour Mandrier et Flavien ; en revanche, Cyprien est fêté le 3 octobre : au deuxième nocturne, trois lectures retracent sa vie, principalement d'après le manuscrit supposé de 570 et publié par Guesnay, mais en éliminant tout ce qui ne relève pas de l'histoire attestée : la *lectio* V cite seulement *Mendrianus* et *Flavianus* comme soldats convertis et ermites toulonnais, et la *lectio* VI fait mourir Cyprien de mort naturelle<sup>67</sup>.

42

---

<sup>66</sup> Voir, par exemple : AUDIFFRET (Gustave), *Annales de Six-Fours en Provence* ; ou bien la *Notice sur saint Cyprien*, Fréjus, 1876.

<sup>67</sup> *Officia propria sanctorum sanctae Ecclesiae massiliensis*, édition 1824, « Die III octobris, in festo S. Cypriani, episcopi telonensis et confessoris », pages 404-406. — En revanche, les Bollandistes attestent un culte de Mandrier et Flavien au XVII<sup>e</sup> siècle dans le diocèse de Marseille : *Utrumque hunc sanctum simul hodie coli, patet ex ordine recitandi officium in urbibus Provinciae, quem habemus anno 1676 Massilia et Aquis-Sextiis impressum, in quo utrobique assignatur die XIX augusti annua historiarum martyrum memoria his verbis* : Toloni officium sanctorum Mendriae et Flaviani martyrum duplex. « L'un et l'autre de ces saints sont honorés ensemble aujourd'hui comme il apparaît d'après l'ordre de réciter l'Office dans les villes de Provence, que nous avons, qui a été imprimé en 1676 à Marseille et à Aix, et dans lequel la mémoire de ces martyrs est célébrée chaque année le 19 août : À Toulon office double des saints Mandrier et Flavien, martyrs. » Ce culte a donc été supprimé par la suite.

Aujourd'hui, l'Église romaine renvoie ces récits dans le domaine de la légende<sup>68</sup>. L'hagiographie, écrite pour l'édification des fidèles et les besoins de la piété populaire, ne relève pas du genre historique et le culte des saints, calqué sur le culte païen des dieux indigètes, imposait que tout lieu fût sanctifié par la présence d'un personnage proposé comme modèle : d'où la multiplicité des récits et traditions, développés au Moyen Âge par des clercs à partir d'éléments locaux, et ce d'autant plus facilement que les sites investis par la dévotion populaire généraient d'importants revenus.

## ONOMASTIQUE MANDRÉENNE

Au terme de cet examen des sources historiques, il s'avère que Cyprien est un personnage tout à fait réel, dont l'existence est confirmée par les documents les plus fiables ; en revanche, Mandrier et Flavien relèvent de récits dont les variations et les incohérences laissent suspecter le caractère légendaire. Il convient donc d'explorer une autre voie : j'ai choisi celle de l'onomastique car si Flavianus est bien attesté dans l'Antiquité, Mandrianus y était totalement inconnu. Et cette investigation s'est révélée d'autant plus intéressante et heuristique que les hypothèses étymologiques ne font pas défaut.

43

---

<sup>68</sup> On lit par exemple, sur le site Internet de l'Église catholique du Var, une notice très prudente : « La tradition fait de Mandrier et Flavien, des disciples de Cyprien, l'évêque de Toulon. Ces deux soldats Wisigoths ou Ostrogoths du VI<sup>e</sup> siècle après J.C furent peut-être des soldats de la garde saxonne du roi arien Alaric II. Convertis au catholicisme par saint Cyprien, ils auraient abandonné le métier des armes et se seraient retirés sur l'île de Cépet (la presqu'île de Saint-Mandrier était alors une île) et y seraient morts en saints après avoir fui les persécutions d'Alaric II. »

## Mandra

Honoré Bouche reconnaît à Mandrier une origine hellénique : « nom tiré de μανδρὸς grec, qui veut dire ermite et solitaire<sup>69</sup> ». Mais on se saurait dissimuler que, dans la réalité, ces moines étaient nommés μοναχός (*monachos*), ἀναχωρητής (*anachôrêtês*) ou ἐρημίτης (*érêmitês*) : moine, anachorète ou ermite ; quant au substantif μανδρὸς (*mandros*) invoqué par Bouche, il est totalement inconnu de la langue classique qui, en revanche, offre deux ressources intéressantes : 1° ἡ μάνδρα (*mandra*) – μάνδρη (*mandrê*) dans le dialecte ionien, – « lieu fermé par une cloison, d'où étable, écurie »<sup>70</sup> ; et 2° son dérivé τὸ μάνδρευμα (*mandreuma*), « étable, parc »<sup>71</sup> ; tous deux d'origine obscure mais qui laissent conjecturer un verbe μανδρεύειν (*mandreuein*), dont on ne connaît, toutefois, aucune occurrence dans l'Antiquité.

Or, dans l'Évangile de Jean, Jésus est comparé à un berger prêt à donner sa vie pour ses brebis : Ἐγὼ εἰμι ὁ ποιμὴν ὁ καλός, ὁ ποιμὴν ὁ καλὸς τὴν ψυχὴν αὐτοῦ τίθησιν ὑπὲρ τῶν προβάτων, « Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis<sup>72</sup> ».

D'où cette métaphore que les moines sont des brebis et le monastère leur étable. Dans la langue grecque des premiers siècles du christianisme, le terme μάνδρα (*mandra*) a donc

<sup>69</sup> BOUCHE (Honoré), *La Chorographie et l'Histoire chronologique de Provence*, volume I, livre IV, chapitre IV, section « Les saints et illustres personnages qui, pendant le règne des Wisigoths et Ostrogoths, vivaient en Provence », page 645.

<sup>70</sup> Μάνδρα se lit déjà dans les fragments de Sophocle de Colone, poète tragique du V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ (495-405).

<sup>71</sup> Μάνδρευμα apparaît chez Denys d'Halicarnasse, historien et rhéteur du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

<sup>72</sup> Évangile de Jean, chapitre 10, verset 11.

également désigné, par extension, la grotte ou la cellule des ermites, voire même le cloître des cénobites : ἕως ἂν ἀνθυποστρέψας εἰσοικισθῆ ἔν τῃ μάνδρα αὐτοῦ<sup>73</sup>, « jusqu'à ce que, revenu, il soit rétabli dans sa cellule » ; οἱ κατὰ Μεσοποταμίαν ἐν μοναστηρίοις ὑπάρχοντες, εἶπουν Μάνδραις καλουμέναις<sup>74</sup>, « ceux qui, en Mésopotamie, habitent des monastères, qu'ils appellent *mandra* ».

Le grec postclassique des premiers siècles de notre ère ajoute à μάνδρα ses synonymes μάντρα et μαντρι, le neutre μανδρίον « étable », le verbe μανδρεύειν « se faire moine » et les substantifs μανδρίτης « moine », ἀρχιμανδρίτης « abbé » et μανδρογέροντες « vieux moines »<sup>75</sup>. Outre μάνδρα et μανδρίτης, Lampe rajoute le neutre μανδρεῖον « monastère » et le verbe μανδρεύειν au sens de « parquer les moutons »<sup>76</sup>.

Le grec moderne a conservé ἀρχιμανδρίτης, « supérieur d'un couvent, abbé, archimandrite », μάνδρα et μαντρι mais seulement au sens de « étable pour les troupeaux », et le verbe μανδρίζα « renfermer dans une étable »<sup>77</sup>.

<sup>73</sup> THÉODORE le Studite, *Lettres*, livre I<sup>er</sup>, lettre XIV, « À Ignace », colonne 957A.

<sup>74</sup> ÉPIPHANE de Salamine, *Panarion, ou Contre les hérésies*, livre III, tome I, « Du schisme des Audianiens », colonne 340A.

<sup>75</sup> Voir notamment DU CANGE (Charles Du Fresne), *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, volume I, colonnes 863-866, 875 ; et volume II, *appendix ad glossarium*, la colonne 126. Dans les exemples qu'il donne pour μάνδρα au sens de « monastère », Du Cange cite de nombreux auteurs chrétiens jusqu'à Évagre le Pontique (345-399), un théoricien du monachisme primitif dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. C'est en Syrie au cours de cette même période que le composé ἀρχιμανδρίτης (*archimandritês*), « archimandrite », paraît avoir été forgé pour désigner le supérieur d'un monastère.

<sup>76</sup> LAMPE (Geoffrey William Hugo), *A Patristic Greek Lexicon*, pages 825 colonne 2 et 826 colonne 1.

<sup>77</sup> VYZANTIOS (Skarlatos Dimitrios), *Dictionnaire grec-français*, pages 64 colonne 2 et 268 colonne 1.

Le mot est passé dans la langue latine classique où *mandra* désigne un troupeau. On le trouve ainsi, par exemple, chez Juvénal, décrivant les embarras de Rome au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère : ... *Rhedarum transitus arcto / Vicorum in flexu, et stantibus convicia mandrae / Eripient somnum Druso, vitulisque marinis*<sup>78</sup>, « le passage des charriots dans le dédale étroit des quartiers et les cris du troupeau qui est là enlèvent le sommeil à Drusus et aux phoques » ; ou bien chez son contemporain Martial qui, se rendant chez son ami Paullus, doit franchir la rue de Suburra, où *vixque datur longas mulorum rumpere mandras*<sup>79</sup>, « l'on doit fendre avec peine de longs troupeaux de mules ».

Sidoine Apollinaire, au V<sup>e</sup> siècle de notre ère, emploie le substantif masculin *archimandrita* (du grec ἀρχιμανδρίτης) pour désigner le supérieur d'un monastère<sup>80</sup>, mais les substantifs *mandra* ou *mandrita* ne sont pas encore attestés à son époque pour désigner un monastère.

Un intéressant glissement sémantique s'est opéré vers le haut Moyen Âge où *mandra* ne désigne plus un troupeau mais un abri ou une construction, retrouvant de cette manière le sens premier du mot grec.

<sup>78</sup> Juvénal, poète satirique de la fin du I<sup>er</sup> siècle et du début du II<sup>e</sup> siècle, auteur de seize satires composées entre 90 et 127. *D. Junii Juvenalis sexdecim Satirae*, volume I, *Satira tertia*, page 158, vers 236-238.

<sup>79</sup> Marcus Valerius Martialis (40-104), poète latin originaire d'Hispanie. *M. Valerii Martialis Epigrammata*, volume II, livre V, xxii « In Paullum », page 34.

<sup>80</sup> SIDOINE APOLLINAIRE, *Epistulae*, colonne 612, livre VIII, lettre XIV. *Sidonius domino papae Principio salutem. Jamdiu nobis, papa venerabilis, et si necdum vester vultus aspectus, tamen actus inspectus est. Namque sanctorum diffusa laus meritorum stringi spatiis non est contenta finalibus. Hinc est quod quia bonae conscientiae modus non ponitur, nec bonae opinioni terminus invenitur. Quae loquor falsa censete, nisi professioni meae competens astipulator accesserit, satis in illo quondam coenobio Lirinensi spectabile caput, Luporum concellita Maximorumque, et parcimoniae saltibus consequi affectans Memphiticis et Palaestinos archimandritas. [...]*.

Du Cange<sup>81</sup> n'accorde plus à *mandra* que le sens chrétien de « monastère » ; il en donne plusieurs exemples, depuis les vers d'Alcuin, de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle : *Circuit idcirco vigil hoc tutamine mandras, / Nominibus meritis ut Christi augetur ovile*<sup>82</sup>, « Attentif à cette défense, il parcourut pour cette raison les monastères, Avec des prétextes légitimes, afin d'agrandir l'étable du Christ » ; jusqu'à des chartes et codex du XII<sup>e</sup> siècle. Il atteste également, à la même époque, *mandrita* au sens de *monachus*, « moine », ainsi que *mandrogerontes*, « vieux moines ».

Le *Dictionarium tetraglotton* lui reconnaît le double sens de grotte naturelle ou de construction pour animaux : « Mandra, æ, f. g. Iuuenal. μάνδρα. Une caverne parmi les déserts où les bêtes ou ermites se retirent, étable à bœufs, chevaux, brebis, etc. »<sup>83</sup>.

Et ces significations sont passées dans la langue française où Godefroy<sup>84</sup> signale *mandre*, « étable, chalet, cellule, cabane de berger », et même *mandrier*, « berger<sup>85</sup> ». Huguet ne définit que *mandre*, « cabane, logette de berger ou de moine<sup>86</sup> ».

<sup>81</sup> DU CANGE (Charles Du Fresne), *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, volume V, pages 213-214, article « *mandra* ».

<sup>82</sup> ALCUIN de York (ca735-804). Venu à la cour de Charlemagne vers 780-790, il fut nommé abbé de Saint-Martin de Tours en 796. *De vita S. Willibrordi trajectensis*, livre second, colonne 716, chapitre XII « Quod devotissime verbum Dei per omnia loca praedicare festinabat ».

<sup>83</sup> *Dictionarium tetraglotton*, folio 189 recto.

<sup>84</sup> GODEFROY (Frédéric), *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, volume V, page 140, colonne 3.

<sup>85</sup> « Et si diront a celluy mandrier qui maine lezdictes gelines », *Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage de la terre sainte*, 1420, f<sup>o</sup> 25 verso.

<sup>86</sup> HUGUET (Edmond), *Dictionnaire de la langue française du XVII<sup>e</sup> siècle*, volume V, page 21, colonne 2.

La Curne de Sainte-Palaye donne également le substantif féminin *mandre* avec ces deux sens : 1° cellule d'ermite, 2° étable, bergerie<sup>87</sup>.

Le dictionnaire de l'Académie a introduit, dans sa quatrième édition (1762), « Archimandrite. s. m. On nomme ainsi le supérieur de quelques Monastères. Ce mot signifie *Chef du troupeau, de l'étable*. C'est la même chose qu'Abbé. » et « Archimandritat. s. m. Le Bénéfice que possède un Archimandrite. » Ces termes ont ensuite été repris par la plupart des dictionnaires de langue française.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le *Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse connaît 1° *mandre*, substantif féminin, « Monastère, dans le langage des écrivains de l'Église d'Orient. Cellule de solitaire. Grotte d'anachorète<sup>88</sup>. » ; 2° *mandrite*, substantif masculin, « Religieux qui habite une mandre, un monastère. Cénobite, solitaire<sup>89</sup>. » ; 3° et, surtout, *archimandrite*, substantif masculin, « Autrefois, supérieur ecclésiastique, évêque ou archevêque. Aujourd'hui, il ne se dit plus que dans l'Église grecque, où il est devenu le titre des supérieurs de certains couvents<sup>90</sup>. »

Les substantifs *mandre* et *mandrite* ont disparu de nos dictionnaires actuels, qui ne connaissent plus que l'archimandrite, ou supérieur de certains monastères dans l'Église grecque<sup>91</sup>, et l'archimandritat, dignité ou bénéfice d'archimandrite.

<sup>87</sup> LA CURNE DE SAINTE-PALAYE (Jean-Baptiste de), *Dictionnaire historique*, volume VII, page 260, colonne 1.

<sup>88</sup> LAROUSSE (Pierre), *Grand Dictionnaire universel*, volume X, page 1060, colonne 1.

<sup>89</sup> LAROUSSE (Pierre), *Grand Dictionnaire universel*, volume X, page 1060, colonne 4.

<sup>90</sup> LAROUSSE (Pierre), *Grand Dictionnaire universel*, volume I, page 576, colonne 1.

<sup>91</sup> *Trésor de la langue française*, volume III, Paris, éditions du CNRS, 1974,

## Mandrierie

Une autre étymologie pourrait être trouvée dans le substantif féminin *mandrierie*, qui apparaît dans le dictionnaire de Trévoux : « Terme de vannier. C'est cette partie du métier des maîtres vanniers, où l'on travaille aux gros ouvrages<sup>92</sup> » ; on y trouve également le substantif féminin *manne*, « manière de panier grand et plat avec des anses à chaque bout<sup>93</sup> ». Et le *mandrier* est le « vannier qui fait des ouvrages de mandrierie<sup>94</sup> ».

Robert Estienne ne connaissait que *mande*, déformation de *manne*, « panier »<sup>95</sup>, dont Pierre Richelet cita plusieurs sortes : « manière de panier grand et plat avec des anses à chaque bout et où l'on met la vaisselle lors qu'on a desservi. Cette sorte de manne se nomme une *manne à desservir* », ou bien « *Manne d'enfant. Ouvrage de vannier* en forme de berceau avec une anse à chaque côté de la tête et quatre pieds dessous, où l'on met coucher un enfant au maillot », ou encore « *Manne à marée*. Sorte de panier, grand, rond et creux où l'on met de la marée<sup>96</sup> ». On le retrouve encore dans le dictionnaire de l'Académie française dès sa première édition de 1694, le dictionnaire de Trévoux, l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, ou le *Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse.

Pour la langue du XVII<sup>e</sup> siècle, Hatzfeld et Darmesteter citent *mandrierie* (« travail d'osier »), pour *mandrierie* dérivé de *mande*,

pages 433 colonne 2 et 434 colonne 1 : « Archimandrite, subst. masc. Religion orthodoxe. Titre des supérieurs de monastères d'hommes. »

<sup>92</sup> *Dictionnaire de Trévoux*, volume V, page 789, colonne 1.

<sup>93</sup> *Dictionnaire de Trévoux*, volume V, page 802, colonne 2.

<sup>94</sup> *Dictionnaire de Trévoux*, volume V, page 789, colonne 1 ; repris par le *Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse.

<sup>95</sup> ESTIENNE (Robert), *Dictionnaire français-latin*, page 367, colonne 2.

<sup>96</sup> RICHELET (Pierre), *Dictionnaire français*, volume II, page 15, colonne 1.

lui-même pour *manne*, et désignant un « panier d'osier fin, garni de toile en dedans, pour transporter la terre à pipe »<sup>97</sup>.

Il ressort de ces différents ouvrages que *mandrerie* paraît être une déformation de *manderie* et que les substantifs *mande* ou *manne* ne peuvent être raccrochés à aucune étymologie latine bien précise<sup>98</sup> : il s'agit de termes de métier, d'apparition relativement récente.

## Divers

Bérenger-Féraud propose, pour le grec μάνδρα : « étable, porcherie, cloître ; et en termes de marine, baie, anse maritime ». C'est en vain que j'ai recherché ce second sens qui n'apparaît dans aucun dictionnaire de la langue classique ou de la basse latinité, non plus d'ailleurs que le substantif μάνδρικα, qu'il atteste au sens de « petit enclos, petite baie, petite anse maritime »<sup>99</sup> ! Les anses, baies et autres golfes sont généralement nommés κόλπος en grec et *sinus* en latin.

Le grec moderne ne connaît μάνδρα qu'au sens d'étable ; en revanche, on y trouve μανδράκι, terme de marine, au sens de « anse, crique », dérivé de μάνδρα<sup>100</sup>.

Dans un registre plus géographique, Bérenger-Féraud fait également référence à :

---

<sup>97</sup> HATZFELD (Adolphe) et DARMESTETER (Arsène), *Dictionnaire général de la langue française*, page 1458, colonnes 1 et 2.

<sup>98</sup> DU CANGE (Charles Du Fresne), *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, volume V, page 210, colonne 1, atteste bien *manda* au sens de « panier », mais en provenance du gaulois.

<sup>99</sup> Pour μάνδρα et μάνδρικα, voir BÉRENGER-FÉRAUD (Laurent-Jean-Baptiste), *Saint-Mandrier près Toulon*, chapitre III, page 83.

<sup>100</sup> VYZANTIOS (Skarlatos Dimitrios), *Dictionnaire grec-français*, page 268, colonne 1.

Μάνδρους ou μάνδρον, nom d'une rivière de la Bactriane, qui se jette dans l'Oxus, aujourd'hui l'Amou-Daria. Les Romains appelèrent ce cours d'eau Mandrus ou Mandrum et désignèrent sous le nom de Mandrieni ou Mandriani ses riverains.

*Mandurius* ou *Mandurianus*, habitant ou natif de Manduria, ville des Sallentins dans la basse Italie, entre Aletium (aujourd'hui Ecce) et Tarente, à 35 kilomètres à l'est sud-est de cette dernière ville<sup>101</sup>.

## Synthèse

Il est facile d'éliminer rapidement l'étymologie relative à la mandrerie, ces termes de métier étant de création trop récente.

On pourrait, certes, voir dans Mandrier un Oriental venu de Bactriane ou un Italien immigré... mais la tradition locale ne l'a jamais envisagé et le seul point sur lequel les sources hagiographiques convergent concerne justement l'origine de Mandrianus et Flavianus, toujours attestés comme Saxons.

Et les μάνδρα, « baie, anse maritime » et μάνδρικα, « petite baie, petite anse maritime » de Bérenger-Féraud, aboutissant à voir dans Mandrier « l'homme de la baie », relèvent de la plus pure fantaisie !

L'origine la plus probable doit donc être recherchée dans les substantifs latins *mandra* « monastère » et *mandrita* « moine » en usage au début du second millénaire, époque à laquelle la légende paraît avoir été forgée : le latin *Mandrianus* a été francisé en Mandrian, puis Mandrié, pour aboutir aujourd'hui à Mandrier.

---

<sup>101</sup> BÉRENGER-FÉRAUD (Laurent-Jean-Baptiste), *Saint-Mandrier près Toulon*, chapitre III, page 83. Gaffiot ne signale pas *Mandriani*, ni *Mandrieni*, mais *Mandruani* pour désigner ce peuple de la Bactriane ; et il nomme le fleuve *Mandrum flumen*.

Trois considérations doivent être prises en compte : 1° *Mendrianus* ou *Mandrianus* n'ont jamais été des noms de personnes dans l'Antiquité ; 2° cette appellation désigne ici des moines ; 3° Mandrier et Flavien sont constamment associés.

La seule explication possible est alors que *mandrianus* – au sens de « l'homme de la *mandra* » – étant pris pour *monachus*, l'expression *mandrianus Flavianus* désignait « le moine Flavien ». Mais le sens du substantif aura été perdu et aura donné naissance à un second personnage !

Honoré Bouche fut le premier à pressentir cette éventualité, mais dans la langue grecque : « Quant au nom de Mandrian, on ne sait point au vrai si c'est le nom propre d'un de ces saints ; ou le nom de la profession de leur vie ; nom tiré de *μάνδρος* grec, qui veut dire ermite et solitaire : et peut-être que ces deux noms ne sont que pour une seule personne, mandrian Flavien, c'est-à-dire l'ermite Flavien<sup>102</sup>. »

Les Bollandistes ont réfuté cette supputation :

*At imprimis eremita græcè non appellatur μάνδρος ; sed nomen græcum μάνδρα propriè stabulum significat, et metaphoricè pro monasterio accipitur. Hinc superior vel præfectus monasterii apud Græcos ἀρχιμανδρίτης à voce μάνδρα nominatur. Solitariam verò vitam ducens à Græcis communiter ἀναχωρητής vel ἐρημίτης vocatur. Insuper duo illa Sanctorum nomina per particulam ET satis clarè diversis personis tribuuntur in directoriis Prouinciæ et instrumentis supra citatis, quorum auctoritatem huic novæ et improbabili conjecturæ præferendam censemus<sup>103</sup>.*

<sup>102</sup> BOUCHE (Honoré), *La Chorographie et l'Histoire chronologique de Provence*, volume premier, livre III « De l'histoire chronologique de Provence », page 645.

<sup>103</sup> *Acta sanctorum augusti*, volume III, die decima nona, « De SS. Mandriano et Flaviano martyribus », page 750.

« Tout d'abord, l'ermite n'est pas appelé en grec *μάνδρος* ; mais le mot grec *μάνδρα* signifie proprement “étable” et par métaphore “monastère”. De là on appelle chez les Grecs “archimandrite” – du mot grec *μάνδρα* – le supérieur et le préfet d'un monastère. Mais les Grecs appellent communément *ἀναχωρητής* ou *ἐρημίτης* celui qui mène une vie solitaire. De plus ces deux noms de saints sont attribués en particulier ET de manière suffisamment claire à des personnes différentes, dans les directives de Provence et dans les documents cités plus haut, dont l'autorité doit être préférée, à notre avis, à cette supposition nouvelle et peu probable. »

Ils invoquent donc ici deux arguments :

- à l'origine, l'ermite grec n'était pas appelé *mandros* et *mandra* signifiait « étable » et, par extension métaphorique, « monastère » ; le solitaire était nommé « anachorète » ou « ermite » ;
- la tradition a toujours considéré deux personnages différents.

Il est aisé de réfuter ces deux objections : 1° *mandrianus* est parvenu dans la région toulonnaise non par le grec mais par la langue latine ; 2° les traditions locales reposent plus souvent sur des légendes que sur de l'histoire factuelle et avérée, sur des corruptions de mots plutôt que sur une grande finesse sémantique.

En conclusion, si l'on admet la leçon *mandrianus Flavianus*, en ce cas une présence érémitique dans les lieux nommés aujourd'hui Saint-Mandrier est ainsi confirmée, mais pour un seul anachorète nommé Flavianus et dans une époque qu'il est impossible de définir très précisément<sup>104</sup>.

<sup>104</sup> Le texte le plus ancien sur lequel on puisse s'appuyer a été découvert en 1096.

## BIBLIOGRAPHIE

- Acta sanctorum aprilis*, volume III, Antverpiae, apud Michaellem Cnobarum, 1675, in-folio, VIII-1004-LXVII pages, index.
- Acta sanctorum augusti*, volume III, Antverpiae, apud Bernardum Albertum vander Plassche, 1737, in-folio, pièces liminaires, 824 pages, index.
- Acta sanctorum octobris*, volume II, Antverpiae, apud Petrum Joannem vander Plassche, 1768, in-folio, pièces liminaires, 1004 pages, index.
- Dictionarium tetraglotton seu voces latinae omnes, et graecae eis respondentes, cum gallia et teutonica (quam passim flandricam vocant) earum interpretatione*, Antverpiae, in aedibus Ioannis Stelsii, 1562, in-8°, 332 folios.
- Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux, contenant la signification et la définition des mots de l'une et de l'autre langue, 7/* Paris, Compagnie des libraires associés, 1771, huit volumes.
- « Emonis Chronicon », *Monumenta Germaniae historica, scriptorum tomus XXIII*, Leipzig, Karl W. Hiersemann, 1925, pages 454-523 ; édition de Ludewicus Weiland.
- Gallia christiana, in prouincias ecclesiasticas distributa ; qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Franciae vicinarumque ditionum ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, et probatur ex authenticis instrumentis ad calcem apposis*, tome premier, Lutetiae Parisiorum, excudebat Johannes-Baptista Coignard regis et Academiae gallicae architypographus, 1715, in-4°, pièces liminaires, 1329-210 colonnes et index divers.
- Le Martyrologe romain*, traduction nouvelle par Jean Carnandet et Justin Fèvre, Paris, Victor Palmé libraire-éditeur, 1866,

in-8°, XII-568 pages.

- Martyrologium romanum*, Venetiis, apud Petrum Dusinellum, 1587, in-4°, pièces liminaires, 588 pages, index ; auctore Caesare Baronio Sorano, congregationis Oratorij presbytero. – Venetiis, typis Francisci ex Nicolao Pezzana, 1784, in-4°, LXXII-352-40 pages.
- Notice sur saint Cyprien, évêque de Toulon, et sur ses reliques*, Fréjus 1876.
- Officia propria sanctorum sanctae Ecclesiae massiliensis*, Massiliae, ex typis Joannis Mossy, 1824, in-16, XX-492 pages.
- Trésor de la langue française*, Paris, éditions du CNRS, 1971-1994, dix-sept volumes in-folio.
- Vie de Césaire d'Arles*, Paris, éditions du Cerf, collection « Sources chrétiennes » n° 536, 2010, in-16, 357 pages et une planche ; introduction, établissement du texte et traduction par Marie-Josée Delage et Marc Heijmans. Le livre I a été écrit par trois évêques : Cyprien (Toulon), Firmin (Uzès) et Vivence ; le livre II par le prêtre Messien et le diacre Étienne.

ALCUIN de York, « De vita S. Willibrordi trajectensis episcopi libri duo », in MIGNE (Jacques-Paul), *Patrologie latine*, volume CI.

ANTONIN LE PIEUX, *Itinerarium maritimum*. Voir : *Recueil des itinéraires anciens comprenant l'Itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger et un choix de périple grecs*, Paris, Imprimerie royale, 1845, in-4°, XX-558 pages ; textes latins et grecs publiés par le marquis de Fortia d'Urban et Emmanuel Miller.

AUDIFFRET (Pierre-Marie-Gustave, comte d'), *Annales de Six-Fours en Provence depuis sa fondation par les Phocéens jusqu'à nos jours avec documents antiques*, Toulon, typographie et lithographie d'Eugène Aurel, 1866, grand in-8°,

VIII-189 pages et dix-neuf gravures ; daté « 8 avril 1866 ». D'après Gustave Lambert, cet ouvrage aurait été écrit par un abbé Garrel et Gustave d'Audiffret, trésorier-payeur du Var, n'en est que l'éditeur.

AYCARD (Honoré), *Las Causas antiquas de l'antiqua ciutat de Tollon*, sous-titré « cayer et mémorial des antiquitez de la ville de Thollon », manuscrit, 39 folios. Autrefois classé dans la série II, carton n° 1, des archives municipales de Toulon, ce manuscrit en a disparu, apparemment au moment de la seconde guerre mondiale.

BÉRENGER-FÉRAUD (Laurent-Jean-Baptiste), *Saint-Mandrier près Toulon. Contribution à l'histoire de la localité et de l'hôpital maritime*, Paris, Ernest Leroux éditeur, 1881, in-8°, XX-524 pages, illustrations dans le texte et deux cartes en dépliants hors-texte.

BOUCHE (Honoré), *La Chorographie ou Description de Provence et l'Histoire chronologique du même pays*, Aix-en-Provence, Charles David imprimeur du roi, 1664, deux volumes in-folio, XXX-938-XV-3-30-36 et 1073-XIV pages, planches, cartes.

BRUN (Jean-Pierre), *Carte archéologique de la Gaule. Le Var*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1999, deux volumes in-4°, 984 pages, illustrations.

CHASTELAIN (Claude), *Martyrologe universel, contenant le texte du martyrologe romain traduit en français, et deux additions à chaque jour des saints qui ne s'y trouvent point... avec un catalogue des saints dont on ne trouve point le jour*, Paris, Frédéric Léonard, 1709, in-4°, VIII-1204 pages.

DENANS (Jean), *Histoire de Six-Fours*, manuscrit, 1713, archives municipales de Six-Fours.

DU CANGE (Charles Du Fresne), *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, editio altera, Parisiis et Lipsiae,

adpud Hubertum Welter, 1905, in-folio, volume I, XLIII pages et 1278 colonnes ; volume II, *appendix ad glossarium*, colonnes 1279-1793, 1-214 et 1-316.

DU CANGE (Charles Du Fresne), *Glossarium mediae et infimae latinitatis conditum a C. Du Fresne, domino Du Cange, auctum a monachis ordinis sancti Benedicti [DD. Toustain, Le Pelletier, Dantine et Carpentier] ; cum supplementis integris D. P. Carpenterii, Adelungii, aliorum suisque digessit G. A. Louis Henschel, editio nova aucta pluribus verbis aliorum scriptorum a Leopold Favre*, Niort, Léopold Favre, 1883-1887, in-4°, dix volumes.

DU SAUSSAY (André), *Martyrologium gallicanum, in quo sanctorum, beatorumque ac piorum plusquam octoginta millium, ortu, vita, factis, doctrina ; agonibus, trophaeis, opitulatio-númque gloriâ ; ac caeteris quibusque sacrae venerationis titulis, in Gallia illustrium ; certi natales indicantur, triumphis suscipiendi exhibentur, nitidâque ac vindicata eorumdem elogia describuntur. Quae commentariorum apodicticorum tomi quatuor subsequentes, uberius recensita, insignitâque multiplici antiquitatis ecclesiasticae indagine, cumulabunt. Opus, in cujus penu constat absoluta christiannissimae Ecclesiae historia, pridem antè desiderata ; iamque, ut ex rebus conserta per sanctos diuinè gestis ; sic ex probatissimis quibusque monumentis, ac priscis Codd. mss. summa fide, collecta, Lutetiae Parisiorum, sumptibus Stephani Richer, 1637, deux volumes in-folio, pièces liminaires et 1252-34 pages et divers index.*

Épiphane de Salamine, « Panarion, ou Contre les hérésies », in MIGNE (Jacques-Paul), *Patrologia graeca*, volume XXXXII.

ESTIENNE (Robert), *Dictionnaire français-latin, autrement dit les mots français avec les manières d'user d'iceux, tournés en latin*, Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne, 1549, in-

4°, 676 pages.

GODEFROY (Frédéric), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Librairie des sciences et des arts, 1891-1902, in-4°, dix volumes.

GUESNAY (Jean-Baptiste), *Prouvinciae massiliensis ac reliquae phocensis Annales, sive Massilia gentilis et christiana, libri tres ; quibus res à Phocensibus gesta usque ad nos ab urbis Massiliae conditu, seruato temporum ordine digeruntur*, Lugduni, sumptibus Antonii Cellier, 1657, trois parties en un volume in-folio, pièces liminaires, 659 pages, index rerum et verborum.

HATZFELD (Adolphe) et DARMESTETER (Arsène), *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, précédé d'un traité de la formation de la langue*, Paris, Charles Delagrave, sd [1926], in-4°, deux volumes XXVIII-2272 pages ; avec le concours de M. Antoine Thomas.

HUGUET (Edmond), *Dictionnaire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Édouard Champion puis éditions Didier, 1925-1967, in-4°, sept volumes.

ISNARD (le révérend père minime), *Histoire de la ville de Tolon*, manuscrit copié en 1640. Ayant appartenu au D<sup>r</sup> Gustave Lambert, cet ouvrage est actuellement conservé dans la bibliothèque de la société des Amis du vieux-Toulon.

JOANNE (Paul), *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>, 1890-1905, in-folio, sept volumes.

JUVÉNAL, *D. Junii Juvenalis sexdecim Satirae ad codices parisinos recensitae cum interpretatione latina, lectionum varietate, notis rupertianis, excursibus et indice absoluto, quibus plurima subjunxit additamenta N.-E. Lemaire*, Pari-

siis, Nicolas-Éloi Lemaire, collection « Bibliotheca classica latina sive collectio auctorum classicorum latinorum cum notis et indicibus », 1823-1830, trois volumes in-16, XVI-698-674-727 pages.

LA CURNE DE SAINTE-PALAYE (Jean-Baptiste de), *Dictionnaire historique de l'ancien langage français, ou Glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort, L. Favre, 1875-1882, in-4°, dix volumes ; édition de Léopold Fabre et M. Pajot (pour les volumes IV-X).

LAMPE (Geoffrey William Hugo), *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford, Clarendon press, 1961-1968, in-4°, XLVII-1568 pages.

LAROUSSE (Pierre), *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Larousse, 1866-1877, in-4°, dix-sept volumes.

MARTIAL, *M. V. Martialis Epigrammata ad codices parisinos accurate recensita, variis lectionibus, notis veteribus et novis, graeca interdum versione, notitia literaria, et indice locupletissimo illustraverunt quinque parisiensis Academiae professores*, Parisiis, colligebat Nicolaus-Eligius Lemaire, collection « Bibliotheca classica latina, sive collectio auctorum classicorum latinorum cum notis et indicibus », 1825, trois volumes in-16, CXLIV-519-680-702 pages.

PTOLÉMÉE (Claude), *Claudii Ptolemæi Geographia*, Κλαυδίου Πτολεμαίου Γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως, Leipzig, sumptibus et typis Caroli Tauchnitii, 1843-1845, trois volumes, XXIV-284-270-210 pages ; édition moderne avec restitution critique du texte grec par Karl-Friedrich-August Nobbe.

RICHELET (Pierre), *Dictionnaire français*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1680, deux volumes in-4°, pièces liminaires, 90-480-560 pages.

SIDOINE APOLLINAIRE, « Epistulae », in MIGNE (Jacques-Paul), *Patrologie latine*, volume LVIII.

STRABON, Στραβωνος Γεωγραφικα. *Strabonis Geographica. Graece*

*cum versione reficta*, Paris, Ambroise Firmin-Didot éditeur, 1853, in-8°, deux volumes, VIII-1044 pages ; édition moderne avec restitution critique du texte grec par Karl Müller et traduction latine rénovée en regard par Jean-Frédéric Dübner. Théodore le Studite, « Lettres », in MIGNE (Jacques-Paul), *Patrologie grecque*, volume XCIX.

VYZANTIOS (Skarlatos Dimitrios), *Dictionnaire grec-français*, 2/ Athènes, imprimerie d'André Coromélas, 1856, in-4°, pièces liminaires, 520 pages.

### Dominique AMANN

Docteur en psychologie, Dominique AMANN a dirigé pendant une vingtaine d'années le service de recherches en psychologie de la Marine nationale, au sein duquel, outre les travaux habituels relevant de la recherche appliquée, il s'est attaché à développer une métrologie spécifique pour la mesure dans les sciences humaines. Organiste et claveciniste, il s'est ensuite tourné vers la psychoacoustique musicale et se consacre à des études fondamentales sur la structure de la gamme.

Il est l'auteur de livres et d'articles sur l'ancien théâtre de Toulon (1765-1862), la vie musicale à Toulon au XIX<sup>e</sup> siècle, et les croyances populaires aux êtres fantastiques.

Enfin, il anime depuis plusieurs années le site Internet **jean-aicard.com** qu'il a créé pour diffuser les travaux originaux relatifs à la vie et à l'œuvre de l'écrivain provençal ; il est directeur de la revue *Aicardiana* et a publié en 2011 *Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873*.

Il est membre résidant de l'Académie du Var (30<sup>e</sup> fauteuil).